



La revue des marchés publics



<http://www.dgcmeff.gov.bf>

N° 4082 Lundi 24 février 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaaga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 41**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 22

- Résultats provisoires des régions P. 23 à 41

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 42 à 53**

- Marchés de fournitures et services courants P. 42 à 48

- Marchés de prestations intellectuelles P. 49 à 53

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 54 à 68**

- Marchés de prestations intellectuelles P. 54 à 68



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays : Burkina Faso

Composante 1 : Harmonisation, collecte de données, amélioration de la qualité, diffusion et utilisation des statistiques sociales et économiques de base. Source de financement : Banque Mondiale (Crédit N°IDA 6573 et DON N°IDA D 581)

Objet du Marché : Acquisition de divers serveurs au profit de l'INSD

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025_001/MEF/SG/INSD/PHASAO du 16/01/2025

Référence STEP : [BF-INS-D-456508-GO-RFQ](#)

Avis de demande de cotation paru dans le quotidien des marchés publics n°4055 du 16 janvier 2025

Nombre de plis reçus : Huit (08) ; Date d'ouverture des plis : 21 janvier 2025 ; Lieu d'ouverture : Salle de réunion / INSD

N°	Nom des Fournisseurs	Prix Total		Délai	Observations
		HTVA	TTC	Exécution	
01	PACIFIC BUSINESS	133 800 000	157 884 000	Soixante (60) jours	Conforme
02	ESOFT BURKINA SARL	126 900 000	149 742 000	Soixante (60) jours	Non conforme : Absence de fréquence CPU dans la proposition technique du soumissionnaire alors que le dossier en 2,8 GHZ
03	ADV TECHNOLOGIES	199 973 110	235 968 270	Soixante (60) jours	Conforme
04	BURKINA TRADE SERVICES	82 650 000	97 527 000	Soixante (60) jours	Non conforme : Le prospectus du serveur Gigabyte proposé par le soumissionnaire indique deux (02) processeurs au lieu de quatre comme cela est exigé dans le dossier; Le prospectus indique une taille maximale de la mémoire de 2To au lieu de 4To demandé
05	Révolution Technologie	37 370 500	44 097 190	Soixante (60) jours	Non conforme : Le soumissionnaire n'a proposé aucune spécification technique.
06	PRODIGIA	111 145 000	131 151 100	Soixante (60) jours	Conforme
07	PRODITEK	125 600 000		Soixante (60) jours	Conforme
08	AFRI-TECH SERVICES SARL	130 990 000	154 568 200	Soixante (60) jours	Non conforme : Le soumissionnaire ne propose aucun prospectus pour l'ensemble des items

Attributaire : PRODIGIA pour un montant HTVA de cent onze millions cent quarante cinq mille (111 145 000) francs CFA soit un montant TTC de cent trente un millions cent cinquante un mille cent (131 151 100) francs CFA avec un délai d'exécution de 60 jours

Résultats provisoires

Pays : Burkina Faso

Composante 1 : Harmonisation, collecte de données, amélioration de la qualité, diffusion et utilisation des statistiques sociales et économiques de base. Source de financement : Banque Mondiale (Crédit N°IDA 6573 et DON N°IDA D 581)

Objet du Marché : Acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit de l'INSD

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025_006/MEF/SG/INSD/PHASAO du 16/01/2025

Référence STEP : [BF-INSD-465195-GO-RFQ](#)

Avis de demande de cotation paru dans le quotidien des marchés publics n°4055 du 16 janvier 2025

Nombre de plis reçus : vingt-neuf (29) ; Date d'ouverture des plis : 22 janvier 2025 ; Lieu d'ouverture : *Salle de réunion / INSD*

N°	Nom des Fournisseurs	Montant (en F CFA)		Délai	Observations
		HTVA	TTC		
01	LAFIA TECHNOLOGIE	69 062 450	-	Soixante (60) jours	Conforme
02	ARC Construction SARL	82 523 500	-	Soixante (60) jours	Conforme
03	CODE- BTP SARL	60 046 000	-	Soixante (60) jours	Conforme
04	SLCGB	63 270 000	74 658 600	Soixante (60) jours	Conforme
05	Révolution Technologie	65 165 125	76 894 847	Soixante (60) jours	Conforme
06	PREDIUM BD	45 160 000	-	Soixante (60) jours	Conforme Classé 1 ^{er}
07	KAMOUF SARL	82 845 500	-	Soixante (60) jours	Conforme
08	CESIA	52 082 250	61 457 055	Soixante (60) jours	Conforme
09	Ets DENE Abdoul GAWIDOU	50 983 000	-	Soixante (60) jours	Conforme
10	YOLSEDE SARL	57 538 500	-	Soixante (60) jours	Conforme
11	BKC Business univers	61 305 250	72 340 195	Soixante (60) jours	Conforme
12	S2IMS SARL	62 956 000	-	Soixante (60) jours	Conforme
13	BUTTUM SARL	61 625 700	-	Soixante (60) jours	Conforme
14	TRANSCEND	68 473 000	80 798 140	Soixante (60) jours	Conforme
15	YOUS-RA SERVICES	55 973 250	-	Soixante (60) jours	Conforme
16	ETTF	75 036 000	-	Soixante (60) jours	Conforme
17	EWNS	58 059 570	-	Soixante (60) jours	Conforme
18	PRODIGE TECHNOLOGIE	59 849 500	-	Soixante (60) jours	Conforme
19	IPCOM TECHNOLOGIES	59 095 000	69 732 100	Soixante (60) jours	Conforme
20	Ets Marc 2ème Jumeau	104 603 750	-	Soixante (60) jours	Conforme
21	PACIFIC BUSINESS	50 174 000	59 205 320	Soixante (60) jours	Conforme
22	ESF	60 244 000	71 087 920	Soixante (60) jours	Conforme
23	PRETIGE BUSINESS CENTER	59 197 000	-	Soixante (60) jours	Conforme
24	AES	61 607 500	72 696 850	Soixante (60) jours	Conforme
25	AREBATE SARL	48 819 500	55 247 010	Soixante (60) jours	Conforme
26	SIPRONET SARL	51 911 125	-	Soixante (60) jours	Conforme
27	TRIGONE SERVICES	87 576 000	-	Soixante (60) jours	Conforme
28	DATALOFT	66 970 500	-	Soixante (60) jours	Conforme
29	KANDOR GROUP	77 579 378	91 544 253	Soixante (60) jours	Conforme

Attributaire : PREDIUM BD pour un montant HTVA de cinquante huit millions cinq cent quatre vingt sept mille (58 587 000) francs CFA avec un délai d'exécution de 60 jours après une augmentation des quantités des différents encres qui ont été multinliées par deux (02)

MINISTERE DE LA SANTE

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2025-0011/MS/SG/DMP DU 30/01/2025

pour le gardiennage et la sécurité des locaux administratifs et techniques du Ministère de la Santé

Nombre de plis reçus : 03 ; Date de dépouillement : 13/02/2025, Financement : Budget de l'Etat-exercice 2025

Borne inférieure : 33 398 949,3

Borne supérieure : 45 186 813,79

Nom des soumissionnaires	Montants lus				Montants corrigés		Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC	
SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	-	3 186 000	-	38 232 000	3 186 000	38 232 000	Conforme 1^{er}
CERCLE DE SECURITE	-	3 186 071	-	38 232 850	3 186 071	38 232 850	Non Conforme - Arrêté portant autorisation d'achat de dix (10) armes fournie au lieu d'une autorisation de détention ou de port de vingt (20) armes demandée
MAXIMUM PROTECTION	-	3 186 033,98	-	38 232 407,8	3 186 033,98	38 232 407,8	Conforme 2^{ème}

Attributaire : SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE pour un montant minimum de trois millions cent quatre-vingt-six mille (3 186 000) francs CFA TTC et un montant maximum de trente-huit millions deux cent trente-deux mille (38 232 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution d'un (01) mois par commande et le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025.

Résultats provisoires

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DE LA FINANCE INCLUSIVE (ex FONAFI)

Manifestation d'intérêt N°2024-001/MEFP/SG/FONAFI/DG/PRM du 05/03/2024 pour la sélection de cabinet pour assurer la fourniture d'un Système d'Information de Gestion (SIG) intégré au profit du FONAFI
 Référence de la publication de l'avis à manifestation d'intérêt : RMP N°3836 du vendredi 15 mars 2024
 Financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) - Date de dépouillement 29/03/2024 ; Date de délibération : 16/04/2024 ;
 Nombre de plis reçu : Dix-huit (18) ; Méthode de sélection : Qualité technique- Coût - Score minimum requis : Soixante-quinze (75) points.
NB : Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'analyse des plis reçus dans le cadre de l'AMI, après Avis de Non Objection du bailleur (BOAD).

Nom du Consultant	Adresse	Nombre de missions pertinentes justifiées	Nbre de points	Rang	Observations
Groupement : Cabinet Switch Maker SARL Cabinet Média Soft SARL	Ouagadougou 01 BP 822 Ouagadougou 01 Tel : 00226 25 50 80 30 Email : cacs.bf@fasonet.net Lomé, Togo Adidogomé/Sagbado Rue Lankouvi 08 BP 81 184 Lomé TEL : +228 901 50 605 / 70 32 48 88 / 93 37 17 77	03	98	1 ^{ER}	Retenu pour la suite de la procédure
Cabinet TRISAGION PROCESS SARL	Rue 11-19 Kolognaaba face sortie Nord de l'Eglise KN 04 BP 82 18 Ouagadougou 04 Burkina Faso Tel : 00226 25 40 75 06 Email : contact@trisagion-process.com	03	96	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
Groupement : Cabinet Afrik Lonnya Cabinet AXEL	Ouagadougou 17 BP 352 Ouagadougou 17 Avenue Tansoba secteur 6 porte 335 TEL : +226 25 47 68 34 / 25 34 24 66 Email : jmalo@afriklonnya.com 02 BP 6002 Ouagadougou 02	03	96	2 ^{ème} EX	Retenu pour la suite de la procédure
Groupement : Cabinet SIGA Cabinet Général Micro Système EXPERTS-DEV	Rue du lac Mâlaren, 1053 Les Berges du lac, Tunis, Tunisie TEL : +216 71 960 281 / 71 960 293 Email : contact@sigatn 11 BP 429 Ouaga CMS 11 TEL : 226 25 47 42 17 / 70 60 90 88 Email : tankize@yahoo.fr / gms.burkina@gmail.com Immeuble Saadi tour AB 5e étage appartement n°18 1004 Tunis TEL : +216 98 27 38 80 Email : experts.kbaier@gmail.com	02	83	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
Cabinet BEGOTECH BURKINA	Ouagadougou BP 6801 Ouaga CNT Tel : 00226 25 40 95 94 / 76 45 10 70 / 77 58 48 48 Email : team-bf@begotech.com	02	83	4 ^{ème} EX	Retenu pour la suite de la procédure
Groupement : Cabinet Accès Technologies International Cabinet LOGO Services Cabinet Baamtu	Secteur 29 Ouagadougou Lot 34 Parcelle 04 section YC BP 5155 Ouagadougou 02, Burkina Faso Tel : 226 71 55 19 43 / +1 418 264 65 94 Email : contact@accesstechnologies.com Secteur 19 Ouagadougou lot 53 parcelle 18 section LT 01 BP 5988 Ouagadougou 01 Burkina Faso TEL : +226 25 39 29 / 71 57 57 16 Ouest foire cite COSAPEC Dakar Sénégal TEL : +221 33 820 61 96	02	83	4 ^{ème} EX	Retenu pour la suite de la procédure
Cabinet Telia Informatique	Ouagadougou 09 BP 1157 OUAGA Boulevard de Tensoba (ex circulaire) Tel: 00226 25 37 73 36 Email : contact@teliainfo.com	01	68	7 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
Cabinet CAGECFI	Lomé, Togo Tel : 00228 22 26 84 61 / 90 12 05 82 Email : cagecfi@cagecfi.com	00	53	8 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
Groupement : Cabinet TRITUX Cabinet DORIANNE IS	09 rue du Niger 1002 Montplaisir, Tunis, Tunisie Tel : +216 71 90 31 40 Email : Info@tritux.com Ouagadougou Secteur 37, pareille 8 lot 26 section 619 Tel: 00226 25 50 59 78 / 70 39 49 84 Email: leopold.diarra@gmail.com	00	53	8 ^{ème} EX	Non retenu pour la suite de la procédure
Groupement :	Rue 8368 Espace El Aziz- bloc	00	53	8 ^{ème} EX	Non retenu pour la

Résultats provisoires

Cabinet ARAB SOFT	A Montplaisir 1073 Tunis, Tunisie Tel : 00216 71 951 248 Email : arabsoft@arabsoft.com.tn				suite de la procédure
Djago-I	Rue 30 2110 BP 13943 Ouagadougou 10 BFA TEL : +226 25 37 11 28 Email : k.moussa@groupeles.com				
Groupement : Cabinet NEURONES TECHNOLOGIES BURKINA FASO SARL Cabinet NEURONES TECHNOLOGIES SA	1350 Avenue de l'insurrection populaire 15 BP 143 Ouagadougou 15 – Burkina Faso Tel : 00226 25 38 38 24 Email : contact@neuronestech.com Abidjan, Angré 8ème tranche Abidjan – 26 BP 855 Abidjan 26	00	51	11 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
Cabinet GinfoCloud SAS	Boulevard Tensoba Benda, deuxième étage immeubles Alpha Bazin, face au marché de Paagla Yiri 02 BP 6123 Ouagadougou 02 TEL: +226 71 44 66 55 / 76 01 87 27 / 67 46 32 32 Email: contact@sygconseil.fr/sygconseil@gmail.com	00	45	12 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
Cabinet Nord Sud Konneck	Rue L. Genonceaux, 14 Parc Créalys 5032 Les Isnes Belgium Tel : 0032 02 288 96 12 / 226 70 20 33 02	00	37	13 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
Cabinet Global Ingénierie SI SARL	Tel : 70 07 70 08 / 71 89 73 49 / 70 20 33 02 Email : gisimoroco@yahoo.com	00	34	14 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
Cabinet Faso Expertise et Services	Ouagadougou 01 BP 2258 Ouagadougou 01 Tel: 00226 25 44 44 01/ 72 24 72 68 Email: Fasoexpertises.f@yahoo.com	00	30	15 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
DG Consulting	01 BP 3247 Ouaga 01 Secteur 42 Tel : 79 83 04 48/ 70 48 69 58	00	30	16 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
Cabinet RONOCHRISTMA :	12 BP 154 Ouaga 12 Tel : 75 70 21 40	00	21	17 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
Cabinet SIBA TALENT TEAM GROUP :	12 BP 154 Ouaga 12 Tel : 78 64 00 44	00	20	18 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

EDITIONS SIDWAYA

APPEL D'OFFRE OUVERT ACCELERE A COMMANDE N° 01-2025/ES/DG/SG/PRM DU 18DECEMBRE 2024 POUR LA FOURNITURE DE
PAPIER JOURNAL AU PROFIT DES EDITIONS SIDWAYA

Date de dépouillement : 24 janvier 2025 - Nombre de soumissionnaire : 03 - Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2025

Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 4050 du 09/01/2025

Lot unique : fourniture de papier journal au profit des Editions Sidwaya

N°	Soumissionnaire	Montants lus (en F CFA et en HT)		Montants corrigés (en F CFA et en HT)		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	GROUPEMENT ENTREPRISE BATH-SERVICES ET ENTREPRISE RAYAN- SERVICES	84 467 500	116 955 000	84 467 500	116 955 000	Non conforme Echantillon fourni, non conforme Le résultat du test de l'échantillon fourni sur les différentes machines montre que : -lors des impressions sur la machine offset HEIDELBERG quatre (04) couleurs, bourrages du papier dûs à la qualité de l'échantillon fourni, provoquant la destruction d'une quantité importante du papier et l'arrêt fréquent de la machine ; -lors du passage sur la plieuse, bourrages du papier dûs à la qualité de l'échantillon fourni. Difficulté de passage du papier dû aux bourrages provoquent la destruction d'une quantité importante et l'arrêt de la machine.
02	WENDINBOUDE INVESTMENT (WIG)	87 815 000	121 590 000	87 815 000	121 590 000	Non conforme Echantillon fourni, non conforme Le résultat du test de l'échantillon fourni sur les différentes machines montre que : - lors des impressions sur la machine offset HEIDELBERG quatre (04) couleurs, bourrages du papier dûs à la qualité de l'échantillon fourni, provoquant la destruction d'une quantité importante du papier et l'arrêt fréquent de la machine ; - lors du passage sur la plieuse, bourrages du papier dûs à la qualité de l'échantillon fourni. Difficulté de passage du papier dû aux bourrages provoquent la destruction d'une quantité importante et l'arrêt de la machine. Le chiffre d'affaire moyen des trois (03) dernières années fourni et attesté par les services des impôts est de quatre-vingt- sept millions quatre cent quatre-vingt-huit mille neuf cent six (87 488 906) FCFA contre cent vingt millions (120 000 000) demandé.
03	IMPRICOLOR	100 100 000	138 600 000	100 100 000	138 600 000	Conforme
Attributaire		IMPRICOLOR pour un montant : -Minimum : cent millions cent mille (100 100 000) FCFA HT ; -Maximum : cent trente-huit millions six cent mille (138 600 000) FCFA HT.				

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR (BBDA)

Demande de prix N°2025-001/MCCAT/SG/BBDA/DG/PRM DU 17/01/2025 pour le gardiennage des locaux abritant les structures du BBDA Ouaga et Bobo ; Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4056 du 17/01/2025 ; Date de dépouillement : 24 janvier 2025 ; Date de délibération : 17/02/2025 ; Nombre de plis reçus : lot1 : neuf (09) et lot 2 : huit (08).

Soumissionnaires	Prix de l'offre en F CFA lu publiquement	Prix de l'offre corrigé en F CFA	Observations	Classement
Lot 1 : gardiennage des locaux des structures du BBDA à Ouagadougou				
APS-BF	Min : 1 290 000 HTVA Max : 5 160 000 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
BPS-PROTECTION	Min : 1 497 155 TTC Max : 5 988 618 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
BPS-SARL	Min : 1 479 720 HTVA Max : 5 918 880 HTVA	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
SO.SE.REF	Min : 913 320 TTC Max : 3 653 280 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
MAXIMUM PROTECTION	Min : 1 471 878,9 TTC Max : 5 887 515,6 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
M'ZAKA SECURITE	Min : 1 840 800 TTC Max : 7 363 200TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
PROTEC-SÛR	Min : 1 020 000 HTVA ; 1 203 600 TTC Max : 4 080 000 HTVA ; 4 814 400 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
GPS-BURKINA	Min : 2 725 800 TTC Max : 10 903 200 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
YIDOU SERVICES	Min : 2 099 700 HTVA ; 2 477 646 TTC Max : 8 398 800 HTVA ; 9 910 584 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
Lot 2 : gardiennage des locaux des structures du BBDA à Bobo Dioulasso				
APS-BF	Min : 1 035 000 HTVA Max : 4 140 000 HTVA	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
BPS-PROTECTION	Min : 1 246 434 TTC Max : 4 985 736 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
BPS-SARL	Min : 1 052 100 HTVA ; 1 241 478 TTC Max : 4 208 400 HTVA ; 4 965 912 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
SO.SE.REF	Min : 955 808 TTC Max : 3 823 234 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
MAXIMUM PROTECTION	Min : 1 115 114,87 TTC Max : 4 460 459,47 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
M'ZAKA SECURITE	Min : 1 231 920 TTC Max : 4 927 680 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
GPS-BURKINA	Min : 2 725 800 TTC Max : 10 903 200 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
YIDOU SERVICES	Min : 2 099 700 HTVA ; 2 477 646 TTC Max : 8 398 800 HTVA ; 9 910 584 TTC	Non corrigé	Offre non évaluée	Non classé
Attributaire provisoire : Lot 1 : annulé pour insuffisance technique du dossier Lot 2 : annulé pour insuffisance technique du dossier.				

Demande de prix N°2025-002/MCCAT/SG/BBDA/DG/SG/PRM DU 16/01/2025 pour l'acquisition de matériels informatiques au profit du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur (BBDA) - Publication : Quotidien des Marchés Publics N°3921 du 12/0/2024 - Date de dépouillement : 27 janvier 2025 - Date de délibération : 05/02/2025 - Nombre de plis reçus : cinq (05) dont un (1) éliminé pour défaut de fourniture de la garantie de soumission				
Soumissionnaires	Prix de l'offre en F CFA lu publiquement (montant HTVA)	Prix de l'offre corrigé en F CFA (Montants en TTC)	Observations	Classement
BATRACOR	21 151 500 TVA	21 151 500 TTC	CONFORME	3 ^{ème}
SLCGB SARL	18 380 000 HTVA 21 688 400 TTC	21 688 400 TTC	CONFORME	4 ^{ème}
S-QUARE	20 956 800 TTC	20 956 800 TTC	CONFORME	2 ^{ème}
FZ SERVICES SARL	16 425 000 HTVA	19 381 500 TTC	CONFORME	1 ^{er}
Attributaire provisoire FZ SERVICES SARL pour un montant HTVA de seize millions quatre cent vingt-cinq mille (16 425 000) francs CFA et un montant TTC de vingt-deux millions deux-cent soixante-douze mille cinq cents (22 272 500) francs CFA suite à une hausse de 12,98% de l'offre financière initiale due à une augmentation des quantités des items suivants : Item 5 qui passe de 30 à 33 ; Item 7 qui passe de 2 à 4 ; Item 8 qui passe de 3 à 5 ; Item 9 qui passe de 1 à 2 Item 10 qui passe de 8 à 10. avec un délai de livraison de vingt-huit (28) jours.				

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

DEMANDE DE PRIX N°2025-006/MICA/SONABHY POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES CHARIOTS ELEVATEURS A FOURCHES AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO ET A BOBO DIOLASSO

Publication : revue des marchés publics N°4059 mercredi 22 janvier 2025 ; **Date de dépouillement** : mardi 28 janvier 2025 ;

Lettre de convocation : note de service N° 25/00059/MICA/SONABHY/DG/DCS/DMP du 23/01/2025 ;

DATE DE DELIBERATION : 14/02/2025 ; **Nombre de lot** : deux (02)

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1						
GROUP OSAM	Mini :7 610 000 Maxi :33 120 000	Mini :8 979 800 Maxi :39 81 600	-	-	Non classé	Offre écartée : - Absence de l'attestation de visite de site « obligatoire » -Matériels incomplets : absence de caisse à outils ; - spécification technique non conforme, - absence de la preuve de la possession d'un garage par un titre foncier, un PUH ou un contrat de location dûment enregistré.
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Mini : 10 910 800 Maxi : 33 980 000	Mini : 12 873 800 Maxi : 40 096 400			Non classé	Offre écartée : -Information contradictoire dans les cv du personnel ; tout le personnel proposé occupe le poste de directeur général dans l'entreprise -absence de Prospectus faisant ressortir clairement les caractéristiques techniques des pièces de rechange et des pneus des chariots - absence de la preuve de la possession d'un garage par un titre foncier, un PUH ou un contrat de location dûment enregistré).
A.T.T.M SARL	Mini :13 118 000 Maxi : 34 436 000	Mini : 15 479 240 Maxi : 40 634 480	-	-	Non classé	Offre écartée : -Absence de la liste des services et calendrier de livraison -CV renseigné non conforme, - absence de la preuve de possession d'un garage par un titre foncier, un PUH ou un contrat de location dûment enregistré).
GARAGE D'ENTRETIEN ET REPARATION AUTOMOBILE (GERA)	Mini :5 420 000 Maxi : 33 850 000	Mini :6 395 600 Maxi : 39 943 000			Non classé	Offre écartée : -absence de l'attestation de visite de site « obligatoire » - absence de la preuve de la possession d'un garage par un titre foncier, un PUH ou un contrat de location dûment enregistré
SOPIB TP	Mini : 19 650 000 Maxi : 36 750 000	Mini : 23 187 000 Maxi : 43 365 000		Mini : 25 989 500 Maxi : 58 528 000	Non classé	Offre écartée : décalage des items donnant ainsi une discordance des quantités aux items 7.8.9.10.11.12 et 13. Omission de l'item 6 Variation maxi : 15 163 000 soit 35%
Lot 2						
GROUP OSAM	Mini : 2 248 500 Maxi : 6 801 000	Mini : 2 653 230 Maxi : 8 025 180	-	-	Non classé	Offre écartée :

Résultats provisoires

						- Absence de l'attestation de visite de site « obligatoire » - Matériels incomplets : absence de caisse à outils ; - spécification technique non conforme, - absence de la preuve de la possession d'un garage par un titre foncier, un PUH ou un contrat de location dûment enregistré. - Matériels incomplets : absence de caisse à outils ; - spécification technique non conforme
GARAGE D'ENTRETIEN ET REPARATION AUTOMOBILE (GERA)	Mini : 2 700 000 Maxi : 8 430 000	Mini : 3 186 000 Maxi : 9 947 400			Non classé	Offre écartée : - absence de l'attestation de visite de site « obligatoire » - absence de la preuve de la possession d'un garage par un titre foncier, un PUH ou un contrat de location dûment enregistré
SOPIB TP	Mini : 2 747 000 Maxi : 8 474 000	Mini : 3 241 460 Maxi : 9 999 320		Mini : 3 270 960 Maxi : 10 058 320	Non classé	Offre écartée - hors enveloppe (budget prévisionnel : 10 000 000 TTC) - Erreur de quantité à l'item 11lire 3-8 en lieu de 2-6.
Attributaire	-Lot 1 : infructueux pour absence d'offre conforme -Lot 2 : infructueux pour absence d'offre conforme					

MINISTERE DE LA SANTE

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2025-0011/MS/SG/DMP DU 30/01/2025
pour le gardiennage et la sécurité des locaux administratifs et techniques du Ministère de la Santé

Nombre de plis reçus : 03 ; Date de dépouillement : 13/02/2025, Financement : Budget de l'Etat-exercice 2025

Borne inférieure : 33 398 949,3

Borne supérieure : 45 186 813,79

Nom des soumissionnaires	Montants lus				Montants corrigés		Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC	
SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	-	3 186 000	-	38 232 000	3 186 000	38 232 000	Conforme 1 ^{er}
CERCLE DE SECURITE	-	3 186 071	-	38 232 850	3 186 071	38 232 850	Non Conforme - Arrêté portant autorisation d'achat de dix (10) armes fournie au lieu d'une autorisation de détention ou de port de vingt (20) armes demandée
MAXIMUM PROTECTION	-	3 186 033,98	-	38 232 407,8	3 186 033,98	38 232 407,8	Conforme 2 ^{ème}

Attributaire : SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE pour un montant minimum de **trois millions cent quatre-vingt-six mille (3 186 000) francs CFA TTC** et un montant maximum de **trente-huit millions deux cent trente-deux mille (38 232 000) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution d'un (01) mois par commande et le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025.

Résultats provisoires

AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE

TABLEAU DE SYNTHESE RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES PUBLIES DANS LA REVUE DES MARCHES N°4075 DU JEUDI 13 FEVRIER 2025 PAGE 12 ET 13 l'erreur portant sur le lot 3.

DEMANDE DE PRIX à Commande N°2025-004/MS/SG/ANRP/PRM du 24 janvier 2025 pour la fourniture de pause-café, pause déjeuner et pause-café renforcée au profit l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (ANRP) à Ouagadougou, Koudougou, Manga et Ziniaré
Publication : Revue des marchés publics n° 4065 du 30 janvier 2025 ; Financement : Budget de l'ANRP, Exercice 2025 ;
Référence de la convocation de la CAM : Lettre N° 2025-006/MS/SG/ANRP/PRM du 30/01/2025
Date de dépouillement : 04 février 2025 ; Nombre de plis : 16

Lot 1, 2, 3 et 4 : Fourniture de pause-café, pause-déjeuner et pause-café renforcée au profit de l'ANRP.

Soumissionnaires	Lot	Montants lus				Montants corrigés				Observations
		HTVA		TTC		HTVA		TTC		Lot 1 Borne inf: 44 263 163 F.CFA Borne sup: 59 885 456 F.CFA Lot 2 Borne inf: 3 114 984 F.CFA Borne sup: 4 214 390 F.CFA Lot 3 Borne inf: 1 874 063 F.CFA Borne sup: 2 535 497 F.CFA Lot 4 Borne inf: 9 343 434 F.CFA Borne sup: 12 641 117 F.CFA
		Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	
GROUPE TANTIGA (HTZ)	1	20 000 000	46 278 200	-	-	20 200 000	46 278 200	-	-	Non conforme
	4	3 360 000	9 912 000	-	-	3 360 000	9 912 000	-	-	-Indexation des clauses 10 et 12 des IC au lieu de 14 et 16 sur la lettre de soumission (Lot 1 et 4) -Absence de précision du délai de livraison (Lot 1 et 4) -Erreur de calcul arithmétique du montant minimum (lot 1)
ADA DISTRIBUTION SERVICES	1	17 440 000	39 955 040	-	-	17 440 000	39 955 040	-	-	Non conforme Anormalement basse
	4	2 908 000	8 578 600	-	-	2 908 000	8 578 600	-	-	Conforme 1 ^{er}
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Danièle Pélagie)	1	21 748 000	49 824 668	23 922 800	54 807 135	21 748 000	49 824 668	23 922 800	54 807 135	Conforme 6 ^{ème}
	2	1 810 400	3 539 332	1 991 440	3 893 265	1 810 400	3 539 332	1 991 440	3 893 265	Conforme 2 ^{ème}
	3	1 131 500	2 081 960	1 244 650	2 290 156	1 131 500	2 081 960	1 244 650	2 290 156	Conforme 4 ^{ème}
	4	3 620 800	10 681 360	3 982 880	11 749 496	3 620 800	10 681 360	3 982 880	11 749 496	Conforme 6 ^{ème}
Service Etoile Benie (SEB)	1	21 000 000	48 111 000	-	-	21 000 000	48 111 000	-	-	Conforme 5 ^{ème}
	2	1 500 000	2 932 500	-	-	1 500 000	2 932 500	-	-	Conforme 1 ^{er}
	3	1 000 000	1 840 000	-	-	1 000 000	1 840 000	-	-	Conforme 2 ^{ème}
	4	3 000 000	8 850 000	-	-	3 000 000	8 850 000	-	-	Conforme 2 ^{ème}
LYN Services	1	-	-	20 922 000	47 932 302	-	-	20 922 000	47 932 302	Conforme 2 ^{ème}
	2	-	-	1 564 200	3 058 011	-	-	1 564 200	3 058 011	Non conforme Anormalement basse
	3	-	-	975 975	1 795 794	-	-	975 975	1 795 794	Non conforme Anormalement basse
	4	-	-	3 119 600	9 202 820	-	-	3 119 600	9 202 820	Non conforme Anormalement basse
PRIVILEGE HOTEL	4	3 360 000	9 912 000	3 696 000	10 903 200	3 360 000	9 912 000	3 696 000	10 903 200	Non conforme Absence de Caution de soumission
WOURE SERVICES (RESTAUR	1	-	-	19 399 600	44 444 484	-	-	19 399 600	44 444 484	Non conforme
	4	-	-	3 110 800	9 176 860	-	-	3 110 800	9 176 860	Absence de précision du délai de livraison

Résultats provisoires

ANT)										
DOLCE VITA	1	-	-	30 118 000	43 182 920	-	-	30 118 000	69 000 338	Non conforme Selon la circulaire 2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020. En effet, après correction, le montant maximum a connu une variation de plus 59,79%.
	2	-	-	1 539 560	3 009 840	-	-	1 539 560	3 009 840	Non conforme Anormalement basse
	4	-	-	3 159 200	9 319 640	-	-	3 159 200	9 319 640	Non conforme Anormalement basse
REFERENCIEL AFRIK	1	-	-	21 120 000	48 385 920	-	-	21 120 000	48 385 920	Conforme 3 ^{ème}
	4	-	-	3 150 400	9 293 680	-	-	3 150 400	9 293 680	Non conforme Anormalement basse
MEL SERVICES	1	-	-	19 184 000	43 950 544	-	-	19 184 000	43 950 544	Non conforme Anormalement basse
	4	-	-	3 080 000	9 086 000	-	-	3 080 000	9 086 000	Non conforme Anormalement basse
RESTAURANT LES DELICES DE GAEL	3	950 000	1 748 000	-	-	950 000	1 748 000	-	-	Conforme 1 ^{er}
	4	3 040 000	8 968 000	-	-	3 040 000	8 968 000	-	-	Conforme 4 ^{ème}
RESTAURANT CHEZ LOUISIA	1	-	-	21 340 000	48 889 940	-	-	21 340 000	48 889 940	Conforme 4 ^{ème}
	4	-	-	3 300 000	9 735 000	-	-	3 300 000	9 735 000	Conforme 2 ^{ex}
RESIDENCE HOTELIERE LA GRACE SARL	3	-	-	1 237 500	2 277 000	-	-	1 237 500	2 277 000	Conforme 3 ^{ème}
SOMTINDA PRESTA SERVICES	1	20 500 000	46 965 500	-	-	20 500 000	46 965 500	-	-	Non conforme Discordance entre le nom du chef cuisinier (KIEMKODOGO Jean) et le titulaire (SABA KONDOMBO Rahmata) du diplôme joint
	4	3 200 000	9 440 000	-	-	3 200 000	9 440 000	-	-	Conforme 5 ^{ème}
ROSALIE SERVICES	1	-	-	18 642 800	42 610 655	-	-	18 642 800	42 610 655	Non conforme Anormalement basse
FESTIN DU TERROIR	1	-	-	20 020 000	45 865 820	-	-	20 020 000	45 865 820	Conforme 1 ^{er}
	4	-	-	3 080 000	9 086 000	-	-	3 080 000	9 086 000	Non conforme Discordance entre le nom du chauffeur (BAZIE Bali Olivier) et le titulaire (BAZIE Yikizena Guy Modeste) du permis joint
ATTRIBUTAIRES	LOT 1 : FESTIN DU TERROIR, pour un montant de vingt millions vingt mille (20 020 000) francs CFA TTC minimum et quarante-cinq millions huit cent soixante-cinq mille huit cent vingt (45 865 820) francs CFA TTC maximum avec un délai d'exécution valable jusqu'au 31 décembre 2025.									
	LOT 2 : Service Etoile Bénie (SEB), pour un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA HTVA minimum et deux millions neuf cent trente-deux mille cinq cents (2 932 500) francs CFA HTVA maximum avec un délai d'exécution valable jusqu'au 31 décembre 2025.									
	LOT 3 : RESTAURANT LES DELICES DE GAEL, pour un montant de neuf cent cinquante mille (950 000) francs CFA HTVA minimum et un million sept cent quarante-huit mille (1 748 000) francs CFA HTVA maximum avec un délai d'exécution valable jusqu'au 31 décembre 2025.									
	LOT 4 : ADA DISTRIBUTION SERVICES, pour un montant de deux millions neuf cent huit mille (2 908 000) francs CFA HTVA minimum et huit millions cinq cent soixante-dix-huit mille six cents (8 578 600) francs CFA HTVA maximum avec un délai d'exécution valable jusqu'au 31 décembre 2025.									

Résultats provisoires

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

PROJET REGIONAL DE CORRIDOR ECONOMIQUE LOME-OUAGADOUGOU-NIAMEY (PCE-LON)

Manifestation d'intérêt n°2024-004/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 27 Décembre 2024

Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction et équipements d'infrastructures sanitaires dans les communes de Yondé, Soudougou, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye

Financement : Banque Mondiale - (crédit IDA N°69 66 et Don IDA D 8910)

Publication de la manifestation d'intérêt :

- Quotidien des Marchés Publics n°4043 à 4044 du mardi 31 décembre 2024 au mercredi 1^{er} janvier 2025
 - Rectificatif : Quotidien des Marchés Publics N° 4057 du lundi 20 janvier 2025
- Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis : **Lettre n°2025-0053/ACOMOD-B/DG/DPM du 27 Janvier 2025**
- Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération : **Lettre n°2025-0085/ACOMOD-B/DG/DPM du 17 février 2025**

N° pli	Consultants (Bureaux d'Etude)	Missions en matière d'études architecturales des travaux de bâtiments : 30 points	Missions en matière d'études techniques d'ingénierie des travaux de bâtiments : 30 points	Missions en matière suivi-contrôle des travaux de bâtiments : 25 points	Mission en matière de mission complète (études architecturales, techniques et suivi-contrôle) des travaux de réalisation d'infrastructures agro-pastorales : 05 points	Mission en matière d'études pour des travaux de réalisation d'infrastructures agro-pastorales : 05 points	Mission en matière de suivi-contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures agro-pastorales : 05 points	NOTE / 100	Rang	Observations
1	Groupeement AFRIQUE DJIGUI / PEP INTERNATIONAL	06	09	05	05	05	05	35	7 ^{ème}	Non retenu
2	Groupeement CARURE SARL / INTEGRAL IC	12	15	7,5	00	00	00	34,5	9	Non retenu
3	Groupeement AIC Sarl CINCAT INTERNATIONAL SA	09	15	15	05	05	05	54	5 ^{ème}	Non retenu
4	Groupeement Agence CAURIS / CET-GCE	03	03	05	02,5	05	05	23,5	10 ^{ème}	Non retenu
5	Groupeement Cabinet d'Architecture et de Design Yiden (CADY Sarl) / Compagnie Africaine d'Ingénierie Sarl (CAFI-B Sarl)	27	27	25	05	05	05	94	2 ^{ème}	Non retenu
6	Groupeement Mission d'Etudes et de Maitrise d'Ouvrage (MEMO Sarl) / Le Bâtisseur du Beau Sarl	30	30	25	05	05	05	100	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
7	Groupeement B2I / BATE INTERNATIONAL	15	15	12,5	05	05	05	57,5	4 ^{ème}	Non retenu
8	Groupeement CEITP / ARCADE	15	27	15	05	05	05	72	3 ^{ème}	Non retenu
9	Groupeement Architecture Recherche Design et Intérieure (ARDI)/ ACERD Sarl	15	15	12,5	00	05	05	52,5	6 ^{ème}	Non retenu
10	Groupeement International Development Consultants (IDC) / aRCHITECH	03	15	12,5	00	00	00	30,5	11 ^{ème}	Non retenu
11	Groupeement Conseil	00	15	10	00	05	05	35	7 ^{ème}	Non

Résultats provisoires

Ingénierie et Développement (CID) / Developpement Engineerings servives Company Limited (DEC-Ltd) SARL								Ex	retenu
--	--	--	--	--	--	--	--	----	--------

Conclusion : le groupement Mission d'Etudes et de Maitrise d'Ouvrage (MEMO Sarl) / Le Bâtitseur du Beau Sarl est retenu pour la suite de la procédure

Manifestation d'intérêt n°2024-005/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 27 Décembre 2024
Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction et équipements d'infrastructures agro-pastorales dans les communes de Yondé, Soudougui, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye ; Financement : Banque Mondiale - (crédit IDA N°69 66 et Don IDA D 8910)
Publication de la manifestation d'intérêt :
 Quotidien des Marchés Publics n°4043 à 4044 du mardi 31 décembre 2024 au mercredi 1^{er} janvier 2025
 Rectificatif : Quotidien des Marchés Publics N° 4057 du lundi 20 janvier 2025
 Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture :
Lettre n°2025-0053/ACOMOD-B/DG/DPM du 27 Janvier 2025
 Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération :
Lettre n°2025-0087/ACOMOD-B/DG/DPM du 17 février 2025

N° pli	Consultants (Bureaux d'Etude)	Missions en matière d'études architecturales des travaux de bâtiments : 30 points	Missions en matière d'études techniques d'ingénierie des travaux de bâtiments : 30 points	Missions en matière suivi-contrôle des travaux de bâtiments : 25 points	Mission en matière de mission complète (études architecturales, techniques et suivi-contrôle) des travaux de réalisation d'infrastructures agro-pastorales : 05 points	Mission en matière d'études pour des travaux de réalisation d'infrastructures agro-pastorales : 05 points	Mission en matière de suivi-contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures agro-pastorales : 05 points	NOTE / 100	Rang	Observations
1	Groupement AFRIQUE DJIGUI / PEP INTERNATIONAL	06	09	05	00	00	00	20	8 ^{ème}	Non retenu
2	Groupement CARURE SARL / INTEGRAL IC	12	15	07,5	00	00	00	34,5	6 ^{ème}	Non retenu
3	Groupement Agence CAURIS / CET-GCE	03	03	02,5	00	00	00	08,5	9 ^{ème}	Non retenu
4	Groupement Cabinet d'Architecture et de Design Yiden (CADY Sarl) / Compagnie Africaine d'Ingénierie Sarl (CAFI-B Sarl)	27	27	25	00	05	05	89	2 ^{ème}	Non retenu
5	Groupement ESABR / AUCEP / 2EC	00	00	02,5	00	00	00	02,5	10 ^{ème}	Non retenu
6	Groupement B2I / BATE INTERNATIONAL	15	15	12,5	00	00	00	45,5	4 ^{ème}	Non retenu
7	Groupement Mission d'Etudes et de Maitrise d'Ouvrage (MEMO Sarl) / Le Bâtitseur du Beau Sarl	30	30	30	05	05	05	100	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
8	Groupement CEITP / ARCADE	15	27	15	00	00	05	62	3 ^{ème}	Non retenu
9	Groupement Architecture Recherche Design et Intérieure (ARDI)/ ACERD Sarl	15	15	12,5	00	00	00	42,5	5 ^{ème}	Non retenu
10	Groupement International Development Consultants (IDC) / ARCHITECH	03	15	12,5	00	00	00	30,5	7 ^{ème}	Non retenu

Conclusion : le groupement Mission d'Etudes et de Maitrise d'Ouvrage (MEMO Sarl) / Le Bâtitseur du Beau Sarl est retenu pour la suite de la procédure

Résultats provisoires

Manifestation d'intérêt n°2024-006/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 27 Décembre 2024
Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction et équipements d'infrastructures éducatives dans les communes de Yondé, Soudougui, Ouargaye, Dourtenga, Comin Yanga et Lalgaye
Financement : Banque Mondiale - (crédit IDA N°69 66 et Don IDA D 8910)
Publication de la manifestation d'intérêt :
 Quotidien des Marchés Publics n°4043 à 4044 du mardi 31 décembre 2024 au mercredi 1^{er} janvier 2025
 Rectificatif : Quotidien des Marchés Publics N° 4057 du lundi 20 janvier 2025
 Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis :
Lettre n°2025-0053/ACOMOD-B/DG/DPM du 27 Janvier 2025
 Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération :
Lettre n°2025-0086/ACOMOD-B/DG/DPM du 17 février 2025

N° pli	Consultants (Bureaux d'Etude)	Missions en matière d'études architecturales des travaux de bâtiments : 30 points	Missions en matière d'études techniques d'ingénierie des travaux de bâtiments : 30 points	Mission s en matière suivi-contrôle des travaux de bâtiment s : 25 points	Mission en matière de mission complète (études architecturales, techniques et suivi-contrôle) des travaux de réalisation d'infrastructures éducatives : 05 points	Mission en matière d'études pour des travaux de réalisation d'infrastructures éducatives : 05 points	Mission en matière de suivi-contrôle des travaux de réalisation d'infrastructures éducatives : 05 points	NOTE / 100	Rang	Observations
1	Groupement AFRIQUE DJIGUI / PEP INTERNATIONAL	06	09	05	05	05	05	35	9 ^{ème}	Non Retenu
2	Groupement CARURE SARL / INTEGRAL IC	12	15	10	00	05	05	47	7 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
3	Groupement Agence CAURIS / CET-GCE	03	03	02,5	00	00	00	08,5	10 ^{ème}	Non Retenu
4	Groupement Cabinet d'Architecture et de Design Yiden (CADY Sarl) / Compagnie Africaine d'Ingénierie Sarl (CAFI-B Sarl)	30	27	25	05	05	05	97	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
5	Groupement AIC Sarl CINCAT INTERNATIONAL SA	09	15	15	05	05	05	54	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
6	Groupement B2I / BATE INTERNATIONAL	15	15	12,5	00	05	05	52,5	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
7	Groupement Architecture Recherche Design et Intérieure (ARDI)/ ACERD Sarl	15	15	12,5	05	05	05	57,5	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
8	Groupement Mission d'Etudes et de Maitrise d'Ouvrage (MEMO Sarl) / Le Bâtitseur du Beau Sarl	30	30	25	05	05	05	100	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
9	Groupement CEITP / ARCADE	15	27	15	05	05	05	72	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
10	Groupement International Development Consultants (IDC) / aRCHITECH	03	15	12,5	05	05	05	45,5	8 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure

Les soumissionnaires suivants sont retenus pour la liste restreinte conformément au Règlement de la Banque mondiale :

- ✓ Groupement CARURE SARL / INTEGRAL IC
- ✓ Groupement Cabinet d'Architecture et de Design Yiden (CADY Sarl) / Compagnie Africaine d'Ingénierie Sarl (CAFI-B Sarl)
- ✓ Groupement AIC Sarl CINCAT INTERNATIONAL SA
- ✓ Groupement B2I / BATE INTERNATIONAL
- ✓ Groupement Architecture Recherche Design et Intérieure (ARDI)/ ACERD Sarl
- ✓ Groupement Mission d'Etudes et de Maitrise d'Ouvrage (MEMO Sarl) / Le Bâtitseur du Beau Sarl
- ✓ Groupement CEITP / ARCADE
- ✓ Groupement International Development Consultants (IDC) / aRCHITECH

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

FICHE SYNTHETIQUE DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2025-005/MJDHRI/SG/DMP DU 06 FEVRIER 2025 POUR LA REPRODUCTION DE DOCUMENTS AU PROFIT DU MJDHRI.

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ;

Publication : Revue des Marchés Publics N°4073 du 11/02/2025.

Nombre de concurrents : neuf (09) ; Date de dépouillement : 17/02/2025.

Référence de la convocation : Lettre n°25/072-073/MJDHRI/SG/DMP/SMF-PC du 12/02/2025

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
Lot 1 : reproduction des sujets de composition des concours du corps des Greffiers et des Auditeurs de justice				
E = 15 000 000 ; M = 13 647 005 ; 0,85M=11 599 954 ; 1,15M= 15 694 056				
1	LA BOITE NUMERIQUE	MIN : 4 975 000 HTVA MAX : 9 950 000 HTVA	MIN : 4 975 000 HTVA MAX : 9 950 000 HTVA MIN : 5 870 500 TTC MAX : 11 741 000 TTC	Conforme 2 ^{ème}
2	SITD	MIN : 4 953 375 HTVA MAX : 9 906 750 HTVA MIN : 5 844 983 TTC MAX : 11 689 965 TTC	MIN : 4 953 375 HTVA MAX : 9 906 750 HTVA MIN : 5 844 983 TTC MAX : 11 689 965 TTC	Conforme 1 ^{er}
3	BURKIMBI PRESTATIONS SARL	MIN : 6 003 250 TTC MAX : 12 006 500 TTC	-	Non conforme Absence de précision du format, poids couleur et de format A4 auto collant avec impression aux items 3 et 6
4	LE PELERIN SARL	MIN : 5 025 000 HTVA MAX : 10 050 000 HTVA	-	Non conforme Absence de preuve de l'existence de l'imprimerie
5	CONCO DISTRIBUTION	MIN : 6 000 300 TTC MAX : 12 000 600 TTC	MIN : 6 000 300 TTC MAX : 12 000 600 TTC	Conforme 4 ^{ème}
6	DEFI GRAPHIC	MIN : 6 342 500 TTC MAX : 12 685 000 TTC	MIN : 789 250 HTVA MAX : 1 578 500 HTVA MIN : 931 315 TTC MAX : 1 862 630 TTC	Erreur des sous totaux dans tous les items. La correction entraine une diminution de 85.32% sur les montants minimum et maximum TTC. Ecarté car la variation dépasse 15%
7	NIDAP IMPRIMERIE	MIN : 5 900 000 TTC MAX : 11 800 000 TTC	MIN : 5 900 000 TTC MAX : 11 800 000 TTC	Conforme 3 ^{ème}
8	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	MIN : 6 012 100 TTC MAX : 12 024 200 TTC	MIN : 5 428 000 TTC MAX : 10 856 000 TTC	Discordance entre le prix unitaire en lettres et en chiffres à l'item 4 (220 en chiffres et 22 en lettres). La correction entraine une diminution de 9.72% sur les montants minimum et maximum TTC. Offre anormalement basse
Lot 2 : reproduction de documents de programmation budgétaire et de divers documents au profit du MJDHRI				
Enveloppe E = 12 000 000 FCFA ; M = 11 027 306 ; 0,85M= 9 373 210 ; 1,15M= 12 681 402				
1	LA BOITE NUMERIQUE	MIN : 4 425 000 HTVA MAX : 8 712 000 HTVA	MIN : 4 425 000 HTVA MAX : 8 712 000 HTVA MIN : 5 221 500 TTC MAX : 10 280 160 TTC	Conforme 3 ^{ème}
2	SITD	MIN : 3 111 000 HTVA MAX : 7 991 500 HTVA MIN : 3 670 980 TTC MAX : 9 429 970 TTC	MIN : 3 111 000 HTVA MAX : 7 991 500 HTVA MIN : 3 670 980 TTC MAX : 9 429 970 TTC	Conforme (personnel proposé pour un lot pourtant déjà attributaire du lot 1)
3	BURKIMBI PRESTATIONS SARL	MIN : 4 010 360 TTC MAX : 9 610 628 TTC	-	Non conforme Absence de preuve de l'existence de l'imprimerie
4	CONCO DISTRIBUTION	MIN : 4 590 790 TTC MAX : 9 608 150 TTC	MIN : 3 890 500 HTVA MAX : 8 142 500 HTVA MIN : 4 590 790 TTC MAX : 9 608 150 TTC	Conforme 2 ^{ème}
5	MULTIPLEX SERVICES	MIN : 3 985 000 HTVA MAX : 7 607 500 HTVA MIN : 4 702 300 TTC MAX : 8 976 850 TTC	MIN : 3 985 000 HTVA MAX : 7 607 500 HTVA MIN : 4 702 300 TTC MAX : 8 976 850 TTC	Offre anormalement basse
6	DEFI GRAPHIC	MIN : 6 317 720 TTC MAX : 11 292 600 TTC	MIN : 965 600 HTVA MAX : 2 210 250 HTVA MIN : 1 139 408 TTC MAX : 2 608 095 TTC	Erreur des sous totaux dans tous les items. La correction entraine une diminution de 81.96% et une diminution de 76.9% respectivement sur le montant minimum et le montant maximum TTC. Ecarté car la variation dépasse 15%
7	NIDAP IMPRIMERIE	MIN : 4 463 940 TTC MAX : 9 546 200 TTC	MIN : 3 783 000 HTVA MAX : 8 090 000 HTVA MIN : 4 463 940 TTC MAX : 9 546 200 TTC	Conforme 1 ^{er}

Résultats provisoires

8	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	MIN : 4 649 200 TTC MAX: 10 649 500 TTC	Min : 1 538 370 HTVA Max : 4 612 320 HTVA Min : 1 875 277 TTC Max : 5 442 538 TTC	Discordance entre le prix unitaire en lettres et en chiffres aux items 1 à 7 et aux items 9 à 15. La correction entraine une diminution de 60.78% et une diminution de 48.8% respectivement sur le montant minimum et le montant maximum TTC. Ecarté car la variation dépasse 15%
Attributaires		➤ Lot 1 : SITD pour un montant minimum de cinq millions huit cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-trois (5 844 983) FCFA TTC et un montant maximum de onze millions six cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-cinq (11 689 965) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande ; ➤ Lot 2 : NIDAP IMPRIMERIE pour un montant minimum de quatre millions quatre cent soixante-trois mille neuf cent quarante (4 463 940) FCFA TTC et un montant maximum de neuf millions cinq cent quarante-six mille deux cents (9 546 200) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.		

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Appel d'Offres National N°2024/011/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension de l'aire de parking pour véhicules poids lourds de la plate-forme douanière de Bittou dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Corridor Economique Lome-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

Publications : Quotidien des marchés publics n°4025 du jeudi 05 décembre 2024/ -Date d'ouverture des plis : vendredi 10 janvier 2025- Nombre de plis reçus : 05 - Date de délibération : 04/02/2025 -Financement : CREDIT IDA N°D6967-BF et DON N°D8910-BF

N° de plis	Soumissionnaire	Montant lu		Montant évalué en TTC	Commentaires /Observations
		F. CFA HTVA	F. CFA TTC	Prix de l'offre corrigé y compris provisions	
01	GLOBEX CONSTRUCTION / ALPHA SERVICE	1 798 736 808	2 122 509 433	2 122 509 433	Conforme Proposé attributaire
02	SOCIETE DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION (ECW)	1 894 870 780	2 235 947 520	2 235 947 520	Conforme
03	ENTREPRISE BURKINABE DE LOCATION ET CONSTRUCTION TOUS TRAVAUX PUBLICS (EBLC) / ENTREPRISE ISSA YOUSOUF	1 735 356 857	2 047 721 091	2 047 724 159	Non Conforme Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années de EBLC = 945 985 425 FCFA inférieur à 70%CA de 2 380 000 000F CFA en tant que chef de file membre du groupement. Formulaire EXP 4.2 b) pas de deuxième référence pour EBLC Prix 304 : Erreur de quantité 5210,14m3 dans le DQE contre 5210 m3 dans le DQE de l'entreprise, plus-value de 2600F HTVA
04	YELHY TECHNOLOGY AFRICA	2 118 724 504	2 500 094 915	2 500 094 915	Conforme
5	SOCIETE TOGOLAISE DE TRAVAUX ET DE COMMERCE (STTC) / ENTREPRISE KOROBARA ET ASSOCIES (EKA)	1 855 091 776	2 189 008 296	2 189 008 296	Non Conforme Formulaire EXP 4.2 a et b) aucune référence pour STTC

Attributaire : GLOBEX CONSTRUCTION / ALPHA SERVICE pour un montant de deux milliards cent vingt-deux millions cinq cent neuf mille quatre cent trente-trois (2 122 509 433) francs CFA TTC et un délai d'exécution de treize (13) mois.

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Reference et objet de la procédure: Appel d'offres ouvert national N°2024-014T/MARAH/SG/DMP du 18 décembre 2024, pour l'achèvement des travaux de réhabilitation des comptoirs d'achat de Banfora, Singou et Moussodougou dans la région des Cascades du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) - Service bénéficiaire : Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA); Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : lundi 27 janvier 2025 - Nombre de prestataires : un (01). Nombre de plis reçus : un (01) – Financement : Accord de Crédit IDA N° 6492-BF; Référence des lettres d'invitations : lettre d'invitation CAM N° 2025/012/MARAH/SG/DMP du 23 Janvier 2025 ;							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
01	Groupe ACCORD BTP SARL CI/ACCORD BTP SARL BF	123 311 890	145 508 030	123 311 890	145 508 030	1 ^{er}	Conforme
Attributaire provisoire		Groupement ACCORD BTP Sarl CI/ACCORD BTP Sarl BF pour un montant de cent vingt-trois millions trois cent onze mille huit cent quatre-vingt-dix (123 311 890) Francs CFA/HTVA, soit cent quarante-cinq millions cinq cent huit mille trente (145 508 030) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois.					

Rectificatif des résultats parus dans les revues des marchés publics n°4079 du mercredi 19 février 2025 et n°4080 du jeudi 20 février 2025

Manifestation d'intérêt: N°2024-018M/MARAH/SG/DMP du 02 juillet 2024 pour le recrutement de bureau d'ingénierie chargé de conduire des études techniques, économiques et d'impact environnemental et social pour l'aménagement de trois mille (3 000) hectares de bas-fonds dans la région du centre-ouest du Burkina Faso pour le compte du programme budgétaire 075 : « aménagements hydro-agricole et irrigation ».			
Financement: Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) - Publication de l'Avis : Quotidien N° 3921 du Vendredi 02 Juillet 2024 Date de dépouillement : 01/08/2024 - Date de délibération: 16/08/2024 - Nombre de lot : Lot unique - Nombre de plis : Onze (11) Référence de l'avis de non objection: DAGRI/DDR-2025L-01338 du 07 février 2025			
N°	Soumissionnaires	Observations	Conclusion
1	Groupement CACI-C Sa/ SECO International-CI/ SAED Sarl	Non conforme Points faibles : • Le chiffre d'affaires annuel moyen des activités d'étude du soumissionnaire des cinq (05) dernières années du groupement (674 083 560 F CFA) est inférieur au chiffre d'affaires annuel moyen requis (900 000 000 F CFA) • Capacité technique du soumissionnaire : • Quatre (04) études d'impact environnemental et social (EIES) sur les projets d'aménagements de bas-fonds d'une superficie cumulée minimum de deux mille (2 000) hectares durant les dix (10) dernières années (2014-2023) a été fournie au lieu de cinq (05) demandés par la manifestation.	Non retenu
2	MEDIUMA SARL	Conforme	Retenu
3	Groupement ALKHIBRA Etudes et Conseils/ RIVES & EAUX/ GID/ INSUCO	Non conforme Points faibles : • Agrément technique non fourni pour INSUCO • Le groupement n'a pas fourni la preuve de la permanence actuelle du personnel professionnel "Sociologue" : le groupement a fourni une liste de personnel professionnel "Sociologue" permanent non actualisée pour GID (26 Avril 2022)	Non retenu
4	Groupement CINTECH/ BNETD/ GEC Sarl	Non conforme Manifestation rejetée et non évaluée (Le formulaire de soumission de l'AMI n'a pas été respecté).	Non retenu
5	Groupement SCET- TUNISIE/ BERA	Conforme	Retenu
6	Groupement FASO Ingénierie/ CAFI-B	Conforme	Retenu
7	Groupement HAR/ BEI CORP BENIN/ INGEC	Non conforme Manifestation rejetée et non évaluée (Le formulaire de soumission de l'AMI n'a pas été respecté).	Non retenu
8	Groupement AC3E/ SERAT/ GERTEC	Conforme	Retenu
9	Groupement SID/ SERTAS	Non conforme Le groupement n'a pas fourni la preuve de la permanence actuelle du personnel professionnel "Sociologue" : Preuve du personnel professionnel permanent actuel fournie non conforme : 1 - CISSE Abdoulaye (CV non signé) Preuves de personnels professionnels permanents non fournies	Non retenu
10	Groupement CETRI/BIRAD SARL/HP-IC	Conforme	Retenu
11	Groupement BAC SARL/ BIRAD SARL	Conforme	Retenu

Appel d'Offres Ouvert Accélééré : N°2024-031F/MARAH/SG/DMP du 19/12/2024 suivant autorisation N°2024-001143/MARAH/CAB du 19/12/2024 pour l'acquisition de semences fourragères au profit du Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) Burkina Faso.) - Financement: BIsD N°2-BFA-1012 IS (Vente à Tempérament)

Publication de l'Avis :Quotidien des Marchés Publics N°4041 du vendredi 27 décembre 2024

Date de dépouillement : 09 janvier 2025 - Date de délibération : 22/01/2025

Lettre de convocation CAM: N°2025-007/MARAH/SG/DMP du 06/01/2025

Nombre de plis : deux (02) - Nombre de lots : deux (02)

Lot 1 : Acquisition de semences fourragères certifiées

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
FASO GRAIN SARL	240 004 000	-	240 004 000	283 204 720	Conforme	2 ^e
EPC-SAC	204 000 400	-	204 000 400	240 720 472	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	EPC-SAC pour un montant de deux cent quatre millions quatre cent (204 000 400) francs CFA HTVA soit un montant de deux cent quarante millions sept cent vingt mille quatre cent soixante-douze (240 720 472) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours					

Résultats provisoires

Lot 2 : Acquisition des boutures de Pennisetum purpureum (Maralfalfa)						
Soumissionnaires	Prix des offres lu publiquement		Prix des offres corrigées		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
FASO GRAIN SARL	140 000 000		140 000 000	165 200 000	Conforme	2 ^e
EPC-SAC	40 000 000		40 000 000	47 200 000	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	EPC-SAC pour un montant de Quarante millions (40 000 000) francs CFA HTVA soit un montant de quarante-sept millions deux cent mille (47 200 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours					

URGENTRéférences et objet de la procédure:Demande de prix N°2024-034f/MARAH/SG/DMP du 23 décembre 2024 pour l'acquisition des kits de démonstration culinaire pour les animations dans les groupes d'apprentissage et de suivi des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (GASPA) dans trente-trois (33) communes dans le cadre du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience a l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF) - Service bénéficiaire: P2-P2RS-BF
 Référence de la publication de l'avis :QMP N° 4049 du mercredi 08 janvier 2025, 40
 Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 17 janvier 2025 - Nombre de plis reçus : Trente-un (31)
 Nombre de lots : Unique - Financement : DON FAD N°2100155042219 du 27 février 2023
 Lot 1 : Acquisition de 300 Kits de démonstration culinaire pour les GASPA dans les Régions du Nord, du Plateau-Central et du Centre-Ouest

N°	Soumissionnaires	N° IFU	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Rang	Observations
			HT-HD	TTC	HT-HD	TTC		
Borne inférieure : 28 525 413 Borne supérieure : 38 593 206								
1	RIFYEL SERVICES SARL	00241648G	24 870 000		24 870 000		Non classé	Non conforme : - Foyer amélioré n° 10 de l'item 20 en aluminium proposé au lieu de fer demandé ; - la liste des fournitures et le calendrier de livraison présente des articles (pneus, batteries) non demandés dans le dossier.
2	PHOS SARL	0015144W	27 780 000		34 380 000		Non classé	Non conforme : Correction : erreur sur la quantité de l'item 2, lire 12 au lieu de 1 d'où le total 24 000 au lieu de 2 000, entrainant une variation de 6 600 000 F CFA du montant total soit un taux de 23,75%
3	ASSIMI SERVICES SARL	00136197L	28 320 000		34 920 000		Non classé	Non conforme : Correction : erreur sur la quantité de l'item 2, lire 12 au lieu de 1 d'où le total 24 000 au lieu de 2 000, entrainant une variation de 6 600 000 F CFA du montant total soit un taux de 23,30%
4	NEWREST BURKINA SERVICE	00246844N	29 439 000		29 439 000		9 ^e	Conforme
5	GRACIMEX	00018521P	28 140 000		23 938 500		Non classé	Non conforme : non-respect du cadre du bordereau des prix conformément au modèle proposé dans le dossier. En outre, le soumissionnaire facture des rubriques (transport et manutention) non demandées dans le dossier. Correction : discordance entre le montant en lettre et celui en chiffre de l'item 16, lire 945 au lieu de 9 450 ; entrainant une variation de - 4 201 500 F CFA du montant total soit un taux de 14,93%
6	HEMA SERVICES	00040759T	29 953 500		31 078 500		12 ^e	Conforme Correction : erreur sur la quantité de l'item 15, lire 2 au lieu de 1 d'où le total 7500 au lieu de 3750, entrainant une variation de 1 125 000 F CFA du montant total soit un taux de 3,75%
7	TRANSCEND	00160650K	31 800 000		31 800 000		13 ^e	Conforme
8	OUEDAN MULTI SERVICES	00081163F	28 640 150		28 545 000		2 ^e	Conforme Correction : erreur de sommation entrainant une variation de -95 150 F CFA du montant total soit un taux de 0,33%
9	KABRE CONSORTIUM ET DISTRIBUTION (KCD) SARL	00161058D	28 605 000		28 605 000		3 ^e	Conforme

Résultats provisoires

10	INOVATECH GLOBAL SERVICE-SARL (IGS)	00212441M	28 626 000	33 778 680	28 626 000	33 778 680	4 ^e	Conforme
11	EZO International Sarl	00132903V	27 870 000		28 470 000		Non classé	Offre anormalement basse Correction : erreur sur la quantité de l'item 15, lire 2 au lieu de 1 d'où le total de 4 000 au lieu de 2 000, entraînant une variation de 600 000 F CFA du montant total soit un taux de 2,15%
12	AFRICOS SARL	00125285U	28 200 000	33 276 000	28 200 000	33 276 000	Non classé	Offre anormalement basse
13	SOSAMAF	00218193W	28 674 000		28 674 000		5 ^e	Conforme
14	IMA TECHNOLOGIES SARL	00180450W	28 773 000		28 773 000		7 ^e	Conforme
15	IBSL	00138666Z	30 270 000		28 540 500		1 ^{er}	Conforme Correction : discordance entre le montant en lettre et celui en chiffre de l'item 20, lire 3 735 au lieu de 9 500 ; entraînant une variation de - 1 729 500 F CFA du montant total soit un taux de 5,71%
16	SOCIETE DAWOUNIFA	00254575S	29 940 000		29 940 000		11 ^e	Conforme
17	INNOVA GREEN BURKINA	00113067Z	27 786 000	32 787 480	27 786 000	32 787 480	Non classé	Non conforme : liste des Fournitures et calendrier de livraison non fournie
18	SO.BU.CO.P SARL	00115639K	34 500 000		33 465 000		15 ^e	Conforme : Rabais de 3%
19	BEDIS	00185596V	33 486 000		34 686 000		16 ^e	Conforme Correction : erreur sur la quantité de l'item 15, lire 2 au lieu de 1 d'où le total 8 000 au lieu de 4 000, entraînant une variation de 1 200 000 F CFA du montant total soit un taux de 3,58%
20	JEHO NISSI SARL	00162447C	35 640 000		35 640 000		17 ^e	Conforme
21	IMPACT AFRIQUE	00162545U	27 195 000	32 090 100	27 195 000	32 090 100	Non classé	Offre anormalement basse
22	GRATECS	00064920L	29 490 000	34 798 200	29 490 000	34 798 200	10 ^e	Conforme
23	SOCIETE SULSIN CORPORATION SARL	00186857J	28 440 000		28 440 000		Non classé	Offre anormalement basse
24	OUEDSON GROUP SARL	00127533C	30 165 000	35 594 700	28 770 000	33 948 600	6 ^e	Conforme Correction : discordance entre le montant en lettre et celui en chiffre de l'item 16, lire 6 350 au lieu de 11 000 ; entraînant une variation de - 1 395 000 F CFA du montant total soit un taux de 4,62%
25	GCIS SARL	00195172X	32 535 000		32 535 000		14 ^e	Conforme
26	E.C.Y. F	00174172R	28 050 000		28 050 000		Non classé	Offre anormalement basse
27	NEAT PLURIEL GROUP	00122783V	28 800 000		28 800 000		8 ^e	Conforme

ATTRIBUTAIRE : IBSL pour un montant HT-HD de vingt-huit millions cinq cent quarante mille cinq cents (28 540 500) F CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot 2 : Acquisitions 300 Kits de démonstration culinaire pour les GASPA dans les Régions du Centre-Sud, du Centre-Est et du Sud-Ouest

Lot 2 : Acquisitions des kits de démonstration sanitaire pour les CFAO A dans les Régions du Centre-Sud, du Centre-Est et du Sud-Ouest								
N°	Soumissionnaires	N°IFU	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Rang	Observations
			HT-HD	TTC	HT-HD	TTC		
Borne inférieure : 28 640 560								
Borne supérieure : 38 748 992								
1	RIFYEL SERVICES SARL	00241648G	28 485 000		28 485 000		Non classé	Non conforme : - Foyer amélioré n° 10 de l'item 20 en aluminium proposé au lieu de fer demandé ; - la liste des fournitures et le calendrier de livraison présente des articles (pneus, batteries) non demandés dans le dossier.
2	PHOS SARL	0015144W	26 820 000		33 420 000		Non classé	Non conforme Correction : erreur sur la quantité de l'item 2, lire 12 au lieu de 1 d'où le total 24 000 au lieu de 2 000, entraînant une variation de 6 600 000 F CFA du montant total soit un taux de 24,60%
3	ASSIMI SERVICES SARL	00136197L	27 480 000		34 080 000		Non classé	Non conforme Correction : erreur sur la quantité de l'item 2, lire 12 au

Résultats provisoires

								lieu de 1 d'où le total 24 000 au lieu de 2 000, entraînant une variation de 6 600 000 F CFA du montant total soit un taux de 24,01%
4	NEWREST BURKINA SERVICE	00246844N	34 080 000		34 080 000		9 ^e	Conforme
5	GRACIMEX	00018521P	31 485 000		29 985 000		Non classé	Non conforme : non-respect du cadre du bordereau des prix conformément au modèle proposé dans le dossier. En outre, le soumissionnaire facture des rubriques (transport et manutention) non demandées dans le dossier. Correction : discordance entre le montant en lettre et celui en chiffre de l'item 19, lire 2 900 au lieu de 1 900 ; entraînant une variation de – 1 500 000 F CFA du montant total soit un taux de 4,76%
6	HEMA SERVICES	00040759T	29 953 500		31 078 500		10 ^e	Conforme Correction : erreur sur la quantité de l'item 15, lire 2 au lieu de 1 d'où le total 7500 au lieu de 3750, entraînant une variation de 1 125 000 F CFA du montant total soit un taux de 3,75%
7	TRANSCEND	00160650K	32 100 000		32 100 000		11 ^e	Conforme
8	KABRE CONSORTIUM ET DISTRIBUTION (KCD) SARL	00161058D	29 580 000		29 580 000		3 ^e	Conforme
9	INOVATECH GLOBAL SERVICE-SARL (IGS)	00212441M	28 446 000	33 566 280	28 446 000	33 566 280	Non classé	Offre anormalement basse
10	EZO International Sarl	00132903V	27 990 000		28 590 000		Non classé	Offre anormalement basse Correction : erreur sur la quantité de l'item 15, lire 2 au lieu de 1 d'où le total de 4 000 au lieu de 2 000, entraînant une variation de 600 000 F CFA du montant total soit un taux de 2,14%
11	AFRICOS SARL	00125285U	30 000 000	35 400 000	30 000 000	35 400 000	5 ^e	Conforme
12	SODIKAD	00205710C	28 432 800		28 582 800		Non classé	Offre anormalement basse Correction : discordance entre le montant en lettre et celui en chiffre de l'item 18, lire 3 500 au lieu de 3 000, entraînant une variation de 150 000 F CFA du montant total soit un taux de 0,52%
13	IMA TECHNOLOGIES SARL	00180450W	28 773 000		28 773 000		2 ^e	Conforme
14	IBSL	00138666Z	31 198 500		29 461 500		4 ^e	Conforme Correction : discordance entre le montant en lettre et celui en chiffre de l'item 20, lire 3 735 au lieu de 9 500 ; entraînant une variation de – 1 737 000 F CFA du montant total soit un taux de 5,56%
15	SOCIETE DAWOUNIFA	00254575S	30 120 000		30 120 000		7 ^e	Conforme
16	INNOVA GREEN BURKINA	00113067Z	28 720 500	33 890 190	28 720 500	33 890 190	Non classé	Non conforme : liste des Fournitures et calendrier de livraison non fournie
17	SO.BU.CO.P SARL	00115639K	34 500 000		33 465 000		12 ^e	Conforme : Rabais de 3%
18	BEDIS	00185596V	33 486 000		34 686 000		13 ^e	Conforme Correction : erreur sur la quantité de l'item 15, lire 2 au lieu de 1 d'où le total 8 000 au lieu de 4 000, entraînant une variation de 1 200 000 F CFA du montant total soit un taux de 3,58%
19	YASNICE CONSULTING SERVICES	00118928K	-	30 030 000	30 030 000		6 ^e	Conforme : le montant lu à l'ouverture des plis (30 030 000 F CFA TTC) est un montant H TVA
20	JEHO NISSI SARL	00162447C	35 340 000		35 340 000		14 ^e	Conforme

Résultats provisoires

21	IMPACT AFRIQUE	00162545U	27 795 000	32 798 100	27 795 000	32 798 100	Non classé	Offre anormalement basse
22	GRATECS	00064920L	30 480 000	35 966 400	30 480 000	35 966 400	8 ^e	Conforme
23	SOCIETE SULSIN CORPORATION SARL	00186857J	28 620 000		28 620 000		Non classé	Offre anormalement basse
24	OUEDSON GROUP SARL	00127533C	30 165 000	35 594 700	28 770 000	33 948 600	1 ^{er}	Conforme Correction : discordance entre le montant en lettre et celui en chiffre de l'item 16, lire 6 350 au lieu de 11 000 ; entraînant une variation de – 1 395 000 F CFA du montant total soit un taux de 4,62%
25	E.C.Y. F	00174172R	27 750 000		27 750 000		Non classé	Offre anormalement basse

ATTRIBUTAIRE : OUEDSON GROUP SARL pour un montant HT-HD de vingt-huit millions sept cent soixante-dix mille (28 770 000) F CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de propositions N°0008/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMTI relative aux activités d'ingénierie sociale pour la promotion de la demande en ouvrages d'assainissement autonome améliorés, la formation et l'encadrement des artisans, la supervision et le contrôle de travaux d'assainissement autonome dans la ville de Ouagadougou au profit de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (lot unique) -

Financement : Budget ONEA, gestion 2023 – **Date d'ouverture des propositions techniques :** 22/12/2023 - **Nombre de plis reçu :** 05 –

Publication des résultats phase technique : quotidien quotidien n°3895 p.13 du 06/06/2024-

Date d'ouverture des offres financières : 11/07/2024- **Date de délibération des propositions financières :** 15/07/2024 – **Méthode de sélection :** Qualité technique et coût (SFQC) – **Note technique minimale requise :** 75 points.

Nom des consultants	Évaluation technique			Montants lus	Évaluation financière		Évaluation combinée	
	Scores techniques S(t)	Scores pondérés S(t) × T	Classement technique		Scores financiers S(f)	Scores pondérés S(f) × F	Scores S(t) T + S(f) F	Classement
Groupe SAPAD/AC3E	81,56	65,25	3 ^{ème}	439 555 192	85,64	17,13	82,38	5 ^{ème}
Groupe IGIP Afrique – GEDES	82,9	66,32	2 ^{ème}	432 333 120	89,27	17,85	84,17	4 ^{ème}
BACED	85,93	68,74	4 ^{ème}	440 345 320	87,65	17,53	86,27	2 ^{ème}
Groupe FASO INGENIERIE/ CAFIB/ HYDROCONSULT INT/ SETA	80,8	64,64	5 ^{ème}	376 428 850	100,00	20,00	84,64	3 ^{ème}
Groupe CETRI/EDE International/EDE Burkina	88,53	70,82	1 ^{er}	385 923 947	97,54	19,51	90,33	1 ^{er}
Recommandation d'attribution à la proposition ayant obtenu le score combiné technique/financier le plus élevé.		Groupe CETRI/EDE International/EDE Burkina pour un montant de trois cent quatre-vingt-cinq millions neuf cent vingt-trois mille neuf cent quarante-sept (385 923 947) F CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt-quatre (24) mois.						

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

AGENCE MUNICIPALE DES GRANDS TRAVAUX

DEMANDE DE PROPOSITIONS N°2024-02/AMGT/DG/DPM du 23 octobre 2024 pour le recrutement d'un consultant ou ONG pour la réalisation des activités d'information, d'éducation et de communication (IEC) dans le cadre du Projet de Renforcement du Réseau d'Assainissement des eaux pluviales de la Ville de Ouagadougou (PRAVO) Phase 3

Financement : Convention PRAVO N°2023 00002/MUAFH/SG/

DGUVT d'octobre 2023

Nombre de propositions reçues : 06

Date de dépouillement des offres techniques : 25/11/2024

Date de délibération des offres techniques : 27/12/2024

Nom des consultants	Scores maximale	Groupement OSEH/VISION D'AFRIQUE	Groupement GEDES/EDE SENEGAL/ EDE BURKINA	BACED	Groupement SAPAD/ BURED	CCD SARL	Groupement URBAIN PLUS/CEAS BURKINA
Critères							
Expérience du Consultant	10	10	8	8	10	8	8
Méthodologie	30	22,67	15,83	26,67	25,50	19,17	24,67
Qualifications et compétence du personnel-clé pour la mission :	60	51	44	11	45	36	41,50
Score total	100	83,67	67,83	45,67	80,50	63,17	74,17
Classement		1 ^{er}	4 ^{ème}	6 ^{ème}	2 ^{ème}	5 ^{ème}	3 ^{ème}
Délibération							
Conformément aux IS point 16 de la DDP (sélection basée sur la qualité technique), le groupement OSEH/VISION D'AFRIQUE ayant tenu la note technique la plus élevée soit 83,67 /100 est qualifié pour la suite de la procédure.							

Résultats provisoires

AGENCE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE URBAIN (ADEU)

DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE 2025-01/CO/ADEU/DG/SCP POUR L'AUDIT ORGANISATIONNEL DE L'AGENCE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE URBAIN (ADEU) - Publication de l'avis : Quotidien des marchés Publics N°4028-4029 du 10 au 11/12/2024
Date de dépouillement et de délibération : 13/01/2025 - Financement : Budget ADEU 2025 - Nombre de plis : dix-sept (17) plis reçus
Référence convocation de la CAM pour le dépouillement et la délibération : Lettre N° 2025-001/CO/ADEU/DG/SCP/ du 06/01/2025

N°	Soumissionnaires	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution	Observations	Classement
1.	GROUPEMENT AMD INTERNATIONAL / IMC	01	04 marchés fournis dont 01 marché similaire, 01 marché non exécuté dans la période considérée et 02 exécutés avec les structures privées	13 ^e
2.	GROUPEMENT FIDALLI SARL / CBS	02	02 marchés similaires sans attestations de bonne fin d'exécution et le reste concerne un marché d'audit financier	10 ^e ex.
3.	IPSO CONSEILS SARL	10	13 marchés fournis dont 10 similaires et 03 marchés non exécutés dans la période considérée	1 ^{er}
4	FIDUCIAL EXPERTISE AK	02	09 marchés fournis dont 02 Marchés similaires et 07 marchés dont les objets portent sur des audits financiers	10 ^e ex.
5	GSREF SARL	00	Pas de marché similaire	16 ^e ex.
6	DEMBS ASSOCIATES SARL	04	12 marchés fournis dont 04 marchés similaires, 07 marchés non exécutés dans la période considérée (2014-2015-2017) et 01 marché avec une structure privée	7 ^e
7	CGIC-AFRIQUE INTERNATIONAL	03	23 marchés fournis dont 03 marchés similaires, 15 marchés non exécutés dans la période considérée (2007-2011-2015-2017) et 05 marchés avec des pièces manquantes (page de garde et de signature, attestation de bonne exécution)	8 ^e
8	FOMG	01	02 marchés fournis dont 01 similaires et 01 marché exécuté avec une structure privée	13 ^e ex.
9	SECAM	05	19 marchés fournis dont 05 marchés similaires, 08 marchés non exécutés dans la période considérée (2007-2011-2015-2017) et 01 marché sans attestation de bonne exécution 05 marchés dont les missions portent sur des renforcements de capacité	5 ^e
10	GROUPEMENT BCM BURKINA / OUEDEM'S	01	07 marchés fournis dont 01 marché similaire, 01 marchés non exécuté dans la période considérée (2010) et 02 marchés sans attestations de bonne exécution 01 marchés dont l'objet des renforcements de capacité et 02 marchés exécutés avec des structures privées	13 ^e ex.
11	GROUPEMENT MAC / OXEN	09	28 marchés fournis dont 09 marchés similaires, 03 marchés non exécutés dans la période considérée 05 marchés avec des pièces manquantes /ou non conformes (attestation de bonne exécution, page de garde et signature différents avec les attestations de bonne exécution) 10 marchés dont l'objet n'est pas en lien avec l'étude demandée et réalisé avec de structure privée	2 ^e ex.
12	AFRIC EARCH	00	Pas de marché similaire en lien avec l'objet	16 ^e
13	GROUPEMENT SYNEX CONSULTING – I2S SARL	08	11 marchés exécutés fournis dont 08 marchés similaires 02 marchés sans page de garde et de signature 01 marché exécuté hors période demandée.	4 ^e
14	SEC DIARRA	09	14 marchés fournis, 09 marchés similaires, 01 marché répété réalisés au BF et 04 marchés l'objet n'est pas en lien avec l'étude demandée	2 ^e
15	GROUPEMENT CAPITAL PLUS - SOGECA	03	10 marchés fournis dont 03 similaires réalisés en groupement, 02 marchés sans attestation de bonne exécution et 05 marchés exécutés avec des structures privées	8 ^e ex.
16	GROUPEMENT CIECAM SARL – 2EC SARL	05	77 marchés fournis dont 05 similaires 56 marchés pourtant sur des audits financiers et de gestion et exécutés avec des structures privées 16 marchés non exécutés dans la période considérée	5 ^e ex.
17	GROUPEMENT ADERC – PWC	02	04 marchés fournis dont 02 marchés similaires et 02 marchés sans les attestations de bonne exécution	10 ^e

Conclusion : les bureaux suivants sont retenus pour la suite de la procédure :

Résultats provisoires

**IPSO CONSEILS SARL
GROUPEMENT MAC / OXEN
SEC DIARRA**

DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE 2025-02/CO/ADEU/DG/SCP POUR L'ETUDE ACTUARIELLE DE L'AGENCE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE URBAIN (ADEU) - Publication de l'avis : Quotidien des marchés Publics N°4028-4029 du 10 au 11 /12/2024
Date de dépouillement et de délibération : 09/01/2025 - Financement : Budget ADEU 2025 - Nombre de plis : neuf (09) plis reçus
Référence convocation de la CAM pour le dépouillement et la délibération : Lettre N° 2025-001/CO/ADEU/DG/SCP/ du 06/01/2025

N°	Soumissionnaires	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution	Observations	Classement
1	EXPERTISE-ID SARL	0	Marché similaire non fourni	6 ^e ex.
2	GSREF SARL	0	Marché similaire non fourni	6 ^e ex.
3	CGIC-AFRIQUE INTERNATIONAL	02	23 marchés fournis dont 02 marchés similaires, 10 marchés non exécutés dans la période considérée (2007-2010-2012-2013-2015-2009-2017-2018) et 05 marchés avec des pièces manquantes (page de garde et de signature, attestation de bonnes exécution) 06 marchés exécutés avec des structures privées et des projets	5 ^e
4	FOMG	04	04 marchés similaires fournis	1 ^{er} ex.
5	GROUPEMENT MAC SARL /OXEN	00	21 marchés dont les objets ne sont pas en lien avec l'étude demandée. Des marchés fournis qui n'ont ni page de garde ni d'attestation de bonne exécution ni page de signature	6 ^e ex.
6	GROUPEMENT DE CABINET INNOV AFRIQUE ET PERFORMANCE AFRIQUE SARL	04	04 marchés similaires fournis	1 ^{er} ex.
7	GROUPEMENT AFET-BF/CBA	04	04 marchés similaires fournis	1 ^{er} ex.
8	GROUPEMENT CAPITAL PLUS-GRISOR	02	06 marchés fournis dont 02 marchés similaires 03 marchés exécutée avec des structures privées 01 marchés dont l'attestation de bonne exécution non fourni.	5 ^e ex.
9	GROUPEMENT CLASS SARL ET AEID	03	03 marchés similaires fournis	4 ^e

Conclusion : les bureaux suivants sont retenus pour la suite de la procédure :
GROUPEMENT DE CABINET INNOV AFRIQUE ET PERFORMANCE AFRIQUE SARL
GROUPEMENT AFET-BF/CBA
FOMG

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

REGION DU SAHEL									
DIRECTION PROVINCIALE L'EDUCATION PRESCOLAIRE PRIMAIRE NON FORMELLE									
Manifestation d'intérêt N°01-2025/RSHL/DREPPNF-SHL/DPEPPNF-UDL/SGRMF RELATIF à la constitution d'une base de données de fournitures/prestations de la Direction Provinciale l'Education Préscolaire Primaire Non Formelle du 27 janvier 2025 relatif à la demande de cotation pour diverses acquisitions et prestations au profit de la DPEPPNF de l'Oudalan publiée dans le quotidien des marchés publics N°4068 du 04/02/2025. Date de dépouillement : 15/02/2025 ; Date de délibération : 17/02/2025, Financement : Budget ETAT, Gestion 2025.									
Soumissionnaires N° de lot Domaines Une lettre de demande d'inscription adressée indiquant le lot et le domaine d'activités Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document Une copie de registre de commerce Une attestation de faillite Attributaires									
PANORAMA Afrique (PA)			x	x	x		x		
Service Africain d'Approvisionnement et de Prestation			x	x	x		x		
Sorgho et frères Distribution Matériels (SFDM)	Lot.1	Acquisition de fournitures et produits	X	x	x		X		
DYNAMIC-SERVICE			x	x	x		x		
NATAMA Tilado Marcelle (NAMPRES)			X	x	x		X	x	
Burkina univers Service (BUS)			X	x	x		X	x	
LC Winner Business			x	x	x		x		
Sidnoma Commerce			x	x	x		X	x	
Etablissement Bathyli Kaidou et frères			x	x	x		x	x	
Wendboudasida technologie et consultation			x	x	x		x		
G&B MULTI SERVICES			X	X			x		
Wendziri Services			X	x	x		X		
AUDACYS			x	x			x		
Sahel commerce General (scg)			x	x			x		
Entreprise songri et fils			x	x			x		
Etablissement Bintou Dipama et Fils			x	x			x		
Ganda Commerce			X	x	x		X		
ISSO technologie et Consultation			x	x	x		x		
Koumbo Multi services (sarl)			x	x			x		
Yentorma service			x	x			x		
Salem Multi-Service (SMS)			X	x	x		X	x	
Entreprise Koubeyni			x	x	x		x		
Ouangou Bureautique& commerce			X	x	x		X		
Entreprise Burkinabè wende-Benedo (E.B.W.B)			X	x	x		X		
Sana souleymane	Lot.2	Entretien et reparation de véhicule à 4 roues	X	x	x		X		
Société Faso Commerce &Prestation (SO.FA COP)			x	x					
Entreprise SAWADOGO			X	x	x		X		
Entreprise SAWADOGO Yassia	Lot.3	Entretien et reparation de véhicule à 2 et 3 roues	X	x	x		X		
Ouangou Bureautique& commerce			x	x	x		x		
NATAMA Tilado Marcelle (NAMPRES)			x	x	x		x		
Wendboudasida technologie et consultation			X	x	x		X		
Sorgho et frères Distribution(SFDM)			X	x	x		X	x	
NAMPRES			X	x	x		X	x	

Résultats provisoires

Burkina univers Service	Lot.4	acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques	X	x	x		X		
Sidnoma Commerce			X	x	x		X		
Entreprise Koubeyni			x	x	x		x		
Wendziri Services			X	x	x		X		
ISSO technologie et Consultation			x	x	x		x		
Ganda Commerce			X	x	x	X	X	x	
ETS OUNTAANI			x	x					
Salem Multi-Service			X	x	x		X		
Entreprise Tinse			X	x	x		X		
G&B MULTI SERVICES			X	X	X		X		
Ouangou Bureautique& commerce			X	x	x		X		
DYNAMIC-SERVICE			X	X	X		X	X	
Entreprise Burkinabè wende-Benedo (E.B.W.B)			X	x	x		x		
Société Faso Commerce &Prestation (SO.FA COP)			X	x	x		X		
Ouangou Bureautique& commerce	Lot.5	Entretien et réhabilitation de bâtiment	x	x	x		x		
Etude Construction réalisation d'infrastructures socioéconomique			x	x	x		x		
E D G			x	x	x		x	x	
NATAMA Tilado Marcelle (NAMPRES			x	x	x		x		
Etablissement Bathyli Kaidou et Frères			x	x	x		x	x	
ETS OUNTAANI			x	x	x		x		
Entreprise Koubeyni			x	x	x		x	-	
Entreprise Tinse			X	x	x	X	X	x	
Entreprise Koubeyni	Lot.6	Entretien réhabilitation du réseau électrique	x	x	x		x		
Société Faso Commerce &Prestation (SO.FA COP)			x	x	x		x		
Entreprise ountani			x	x	x	x	x		
EDOF			X	x	x	x	X		
Yentorma service	Lot.7	Acquisition de véhicule à 2 roues					x		
Etablissement Ousmane Tahirou			x	x	x		x		
Koumbo Multi services (sarl)			x	x	x		x		
Entreprise songri et fils			x	x	x		x		
Société Faso Commerce &Prestation (SO.FA COP)			X	x	x		X		
NAMPRES			X	x	x		X		
Ouangou Bureautique& commerce			X	x	x		X		
Entreprise Burkinabè wende-Benedo (E.B.W.B)			X	x	x		X		
G&B MULTI SERVICES			X	x	x		X		
PANORAMA Afrique (PA)					x				
Sorgho et frères Distribution Matériels	Lot.8	Acquisition d'équipement matériels et outillage	X	x	x		X	x	
Service Africain d'Approvisionnement et de Prestation			x	x	x		x	x	
Ganda Commerce			X	x	x		X	x	
AUDACYS			X	X	x		X		
Yentorma service			x	x	x		x		
Wendziri Services			X	x	x		X		
Koumbo Multi services (sarl)			x	x	x		x		
Entreprise songri et fils			x	x	x		x		
ISSO technologie et Consultation			x	x	x		x		
NAMPRES			X	x	x		X	x	
Wendboudasida technologie et consultation			x	x	x		x		
Société Faso Commerce			X	x	x		X		

Résultats provisoires

&Prestation (SO.FA COP)									
E D G			X		X		X		
Entreprise Koubeyni			X	x	x		X		
Ouango Bureautique& commerce			X	x	x		X		
Entreprise Burkinabè wende-Benedo (E.B.W.B)			X	x	x		X		
Etablissement Ousmane Tahirou	Lot9	Location de bâtiment , matériels et moyen de transport,	x	x			x		
Salem Multi-Service			X	x			X		
Etablissement Ousmane Tahirou			X	x	x		X		
Société Faso Commerce &Prestation (SO.FA COP)	Lot10	Prestation de nettoyage	X	x	x		X		
			X	x	x		X		
Entreprise Burkinabè wende-Benedo (E.B.W.B)			X	x	x		X		
Sidnoma Commerce			X	x	x		X		
NAMPRES			X	x	x		X		
Ouango Bureautique& commerce (O.BU.COM)			X	x	x		X		
Restaurant de la Paix	Lot11	Prestation de restauration	X	X	X		X		
Société Faso Commerce &Prestation (SO.FA COP)			x	x	x		X		
Entreprise Burkinabè wende-Benedo (E.B.W.B)			X	x	x		X		

UNIVERSITE NAZI BONI

Relatif à la Demande de Prix à Commande N° 2025-003/MESRI/SG/UNB/PRM pour Entretien, réparation et maintenance des biens immobiliers (Electricité, plomberie, vidange de fosses septiques, ...) de l'Université Nazi BONI (UNB)

Date d'ouverture des plis : vendredi 31 janvier 2025 ; Source de financement : Budget de l'UNB, Exercice 2025

Référence de la publication de l'avis : N° 4061 du vendredi 24 janvier 2025

N°	Soumis sionaires	Montant Lu de l'offre en FCFA				Montant Corrigé de l'offre en FCFA				Observations
		Mini HT	Maxi HT	Mini TTC	Maxi TTC	Mini HT	Maxi HT	Mini TTC	Maxi TTC	
01	QUINCAILLE RIE OUATTARA & FRERES	7 829 244	11 501 465	-----	-----	7 829 244	11 501 465	9 238 508	13 571 729	Conforme, classé 1er
02	SO.NE.PA.C	8 498 700	12 675 500	-----	-----	8 498 700	12 675 500	10 028 466	14 957 090	Non Conforme, non classé Le soumissionnaire n'a pas précisé les marques des items.
03	GTN			9 125 943	14 970 955	7 733 850	12 687 250	9 125 943	14 970 955	Non conforme, non classé Items 4 à 7 de FROID ; les marques ne sont pas précisées. Offre déséquilibrée : les prix des items 16, 17 et 18 sont sous évalués. En référence à l'article 116 du décret n°2024 - 1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Cette offre est rejetée pour raison de déséquilibre.
04	SGBTP	8 799 400	12 604 500	10 383 292	14 873 310	8 799 400	12 604 500	10 383 292	14 873 310	Conforme, classé 2è
Résultats provisoires		A l'issue des évaluations techniques et financières ci-dessus, la CAM propose l'attribution du marché de pour Entretien, réparation et maintenance des biens immobiliers (Electricité, plomberie, vidange de fosses septiques, ...) de l'Université Nazi BONI (UNB), au soumissionnaire QUINCAILLERIE OUATTARA & FRERES pour : Un montant minimum de sept millions huit cent vingt-neuf mille deux cent quarante-quatre (7 829 244) francs CFA HT et Un montant maximum de onze millions cinq cent un mille quatre cent soixante-cinq (11 501 465) francs CFA HT avec un délai d'exécution d'un (01) an d'exercice budgétaire 2025 et sept (07) jours par commande. Au regard de la disponibilité de l'enveloppe financière, la CAM propose une augmentation des quantités au niveau des items N°13 ;14 ;15 ;16 ;17 et 18 du froid à hauteur de 10.66% du montant minimum, soit : - Un montant minimum corrigé de huit millions six cent soixante-trois mille huit cent quarante un (8 663 841) francs CFA HT et - Un montant maximum corrigé de douze millions trois cent trente-six mille soixante-deux (12 336 062) francs CFA HT avec un délai d'exécution d'un (01) an d'exercice budgétaire 2025 et sept (07) jours par commande, a été acceptée par nos services.								

Résultats provisoires

UNIVERSITE NAZI BONI					
Demande de prix N° 2025-005/MESRI/SG/UNB/P/PRM pour achat d'imprimés et de fournitures de bureau au profit de l'Université Nazi BONI (UNB)Date de dépouillement : mercredi 05 février 2025 - Source de financement : Budget de l'UNB, exercice 2025 Référence de publication de l'Avis dans le quotidien des marchés publics : N° 4065 du jeudi 30 janvier 2025 Nombre de lots : trois (03) ; (lot 1 : Achat d'imprimés et de fournitures de bureau pour l'UNB, lot 2 : Achat d'Imprimés et de fournitures de bureau pour le BTS ; lot 3 : Achat d'imprimés pour diplômes sécurisés du BTS d'Etat.					
N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Analyse financière en FCFA		Appréciation générale
			Montant Lu	Montant Corrigé	
Lot 1 : Achat d'imprimés et de fournitures de bureau pour l'UNB					
1	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	Conforme	49 523 980 TTC	47 461 000 HT 49 523 980 TTC	Conforme 4 ^{ème} Les items 44, 45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025.
2	ENTREPRISE SAGA SERVICES	Conforme	42 419 000 HT	42 419 000 HT 44 330 420 TTC	Non conforme Offre anormalement basse Les items 44,45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025.
3	ECO AFRIQUE	Non conforme	50 462 110 TTC	Non examiné	Non conforme Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
4	SOCIETE BALAIRA & FILS SARL	Non conforme	40 450 400 TTC	Non examiné	Non conforme -absence des marques et modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément a la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
5	LEADER COMMERCE DU FASO	Non conforme	61 756 775 TTC	Non examiné	Non conforme Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
6	ZITI SERVICES	Conforme	43 147 500 HT 50 914 050 TTC	43 147 500 HT 45 640 050 TTC	Conforme, classé 1 ^{er} -Conformément à l'article 115 du décret N 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics un seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse est accepter en cas de confirmation de son offre financière (référence de la correspondance adresser à ZITI SERVICE lettre N 2025-13/MESRI/SG/UNB/P/PRM du 13/02/2025, lettre en date du 14/02/205 réponse de ZITI SERVICE a administration) -Les items 44, 45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025, ce qui a entraîné variation de 10,34 en baisse
7	MOUILLO CONSEILS SARL	Conforme	41 935 000 HT	41 935 000 HT 44 542 300 TTC	Non conforme Offre anormalement basse. Les items 44,45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025.
8	IMPRIMERIE FRETERNITE DU FASO	Non conforme	49 450 850 TTC	Non examiné	Non conforme Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50Conformément a la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
9	SHINY SERVICES SARL	Non conforme	50 323 460 TTC	Non examiné	Non conforme Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50Conformément a la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien. objet de son offre. en définissant sa

Résultats provisoires

					marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
10	NIDAP SARL	Non conforme	42 179 500 HT 49 771 810 TTC	Non examiné	Non conforme -absence des marques et modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
11	JEHO NISSI SARL	Non conforme	49 880 068 TTC	Non examiné	Non conforme Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
12	AP.MA	Non conforme	42 500 244 HT	Non examiné	Non conforme Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
13	SOCIETE SANLE ET FILS	Conforme	52 134 760 TTC	44 182 000 HT 47 231 200 TTC	Conforme, classé 2 ^{ème} Conformément à l'article 115 du décret N 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics un seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse est accepter en cas de confirmation de son offre financière (référence de la correspondance adresser à SOCIETE SANLE ET FILS lettre N 2025-14/MESRI/SG/UNB/P/PRM du 13/02/2025, lettre en date du 14/02/205 réponse de SOCIETE SANLE ET FILS a administration) Les items 44,45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025, ce qui a entraîné variation 9,41 en baisse
14	SIEKOUDOUIN FOBANA SERVICE	Non conforme	42 529 000 HT		Non conforme Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
15	SOCIETE Z NEERE SARL	Conforme	44 642 500 HT	44 642 500 HT 48 088 150 TTC	Conforme, classé 3 ^{ème} Les items 44,45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025.
Lot 2 : Achat d'imprimés de fournitures de bureau pour le BTS					
1	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	Conforme	11 754 010 TTC	11 219 500 HT 11 754 010 TTC	Conforme, classé 5 ^{ème} Les items 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
2	ENTREPRISE SAGA SERVICES	Conforme	8 100 000 HT	8 100 000 HT 8 730 000 TTC	Conforme, classé 2 ^{ème} Les items 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
3	ECO AFRIQUE	Non conforme	10 128 766 TTC	Non examiné	Non conforme absence des modèles pour les items 7 à 59 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
4	SOCIETE BALAIRA & FILS SARL	Non conforme	11 593 441 TTC	Non examiné	Non conforme absence des marques et des modèles pour les items 7 a 59 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine

Résultats provisoires

5	ZITI SERVICES	Conforme	8 824 500 HT 10 412 910 TTC	8 824 500 HT 9 494 910 TTC	Conforme, classé 4 ^{ème} Les items 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025 ce qui a entraîné variation de 8,82% à la baisse
6	MOUILLO CONSEILS SARL	Conforme	8 609 500 HT	8 609 500 HT 9 236 710 TTC	Conforme, classé 3 ^{ème} Les items 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
7	IMPRIMERIE FRETERNITE DU FASO	Non conforme	10 004 975 TTC	Non examiné	Non conforme absence des modèles pour les items 7 à 59 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
8	SHINY SERVICES SARL	Non conforme	10 250 542 TTC	Non examiné	Non conforme absence des modèles pour les items 7 à 59 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
9	NIDAP SARL	Non conforme	8 058 300 HT 9 508 794 TTC	Non examiné	Non conforme absence des marques et des modèles pour les items 7 à 59 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
10	JEHO NISSI SARL	Non conforme	9 720 471 TTC	Non examiné	Non conforme absence des modèles pour les items 7 à 59 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
11	AP.MA	Non conforme	8 389 913 HT	Non examiné	Non conforme absence des modèles pour les items 7 à 59 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
12	SIEKOUDOUIN FOBANA SERVICE	Conforme	7 830 000 HT	7 830 000 HT 8 577 900 TTC	Conforme, classé 1 ^{er} Conformément à l'article 115 du décret N 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics un seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse est accepté en cas de confirmation de son offre financière (référence de la correspondance adresser à SIEKOUDOUIN FOBANA SERVICE lettre N 2025-15/MESRI/SG/UNB/P/PRM du 13/02/2025, lettre en date du 14/02/2025 réponse de SIEKOUDOUIN FOBANA SERVICE a administration) Les items 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
13	GROUP UNIVERS PRO	Non examiné	7 097 500	Non examiné	Non conforme absence de la garantie de soumission
14	NOS SOLUTIONS, SYSTEMES ET SERVICES.	Non conforme	11 225 000 HT	Non examiné	Non conforme absence des marques et modèles pour les items 10 à 59 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
Lot 3 : Achat d'imprimés pour diplômes sécurisés du BTS d'Etat					
1	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	Conforme	4 900 000 TTC	4 900 000 HT 4 900 000 TTC	Conforme, classé 1 ^{er} les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
2	ENTREPRISE SAGA SERVICES	Conforme	3 366 500 HT	3 366 500 HT 3 366 500 TTC	Non conforme Offre anormalement basse - les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de

Résultats provisoires

					finance 2025
3	ZITI SERVICES	Conforme	4 071 000 TTC	3 450 000 HT 3 450 000 TTC	Non conforme les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025, ce qui a entraîné variation en baisse de 15,25%
4	MOUILLO CONSEILS SARL	Conforme	3 310 000 HT	3 310 000 HT 3 310 000 TTC	Non conforme Offre anormalement basse - les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
5	IMPRIMERIE FRETERNITE DU FASO	Conforme	4 248 000 TTC	3 600 000 HT 3 600 000 TTC	Non conforme les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025, ce qui a entraîné variation en baisse de 15,25%
6	PAZINGDE GROUP	Conforme	3 442 270 HT	3 442 270 HT 3 442 270 TTC	Non conforme Offre anormalement basse - les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
7	KALANI DISIGN	Conforme	3 545 170 HT	3 545 170 HT 3 545 170 TTC	Non conforme Offre anormalement basse - les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
8	AZA SERVICES	Conforme	3 495 000 HT	3 495 000 HT 3 495 000 TTC	Non conforme Offre anormalement basse - les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
9	LABORPRESSE	Conforme	3 582 200 HT	3 582 200 HT 3 582 200 TTC	Non conforme Offre anormalement basse - les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
10	JEHO NISSI SARL	Conforme	4 000 011 TTC	3 389 840 HT 3 389 840 TTC	Non conforme les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025, ce qui a entraîné variation en baisse de 15,25%
11	AP.MA	Conforme	3 432 400 HT	3 432 400 HT 3 432 400 TTC	Non conforme Offre anormalement basse - les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
12	SAFI-YA INDUSTRIE	Conforme	3 474 100 HT	3 474 100 HT 3 474 100 TTC	Non conforme Offre anormalement basse - les items 1 et 2 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025
Résultats provisoires		Lot 1 : A l'issue des évaluations technique et financière ci-dessus, la CAM déclare l'entreprise « ZITI SERVICES », attributaire du marché pour achat d'imprimés et de fournitures de bureau au profit de l'Université Nazi BONI (UNB), pour un montant de quarante-cinq millions six cent quarante mille cinquante (45 640 050) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours. Au regard de la disponibilité des crédits et des besoins, une augmentation globale de 14,96% des quantités a été effectuée au niveau des items suivants : Item 43 (carton de rames de papier A4 blanc) de 600 à 650 ; Item 44 (feuilles de composition) de 700 à 900 ; 45 (Intercalaire) de 700 à 800, soit un montant corrigé de cinquante-deux millions quatre cent soixante-six mille cinquante (52 466 050) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours.			
		Lot 2 : A l'issue des évaluations technique et financière ci-dessus, la CAM déclare l'entreprise « SIEKODOUIN FOBANA SERVICE » attributaire du marché pour achat d'imprimés et de fournitures de bureau pour le BTS, pour un montant de huit millions cinq cent soixante-dix-sept mille neuf cents (8 577 900) FCFA hors taxe avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours. Au regard de la disponibilité des crédits et des besoins, une augmentation globale des quantités de 14,89% a été effectuée sur certains items. Ce sont : Item 5 (Feuilles de Composition) de 175 à 400 ; Item 6 (feuilles intercalaires) de 200 à 425, soit un montant corrigé de neuf millions huit cent cinquante-cinq mille (9 855 000) francs CFA hors taxe avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours.			
		Lot 3 : A l'issue des évaluations technique et financière ci-dessus, la CAM déclare l'entreprise « ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO » attributaire du marché pour achat d'imprimés pour diplômes sécurisés du BTS d'Etat, pour un montant de quatre millions neuf cent mille (4 900 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.			

Demande de Prix à Commande N° 2025-004/MESRI/SG/UNB/PRM pour Achat de consommables informatiques au profit de l'Université Nazi BONI (UNB) Date de dépouillement : Mercredi 05 février 2025
 Source de financement : Budget de l'Université Nazi BONI, Exercice 2025
 Référence de publication de l'Avis dans le quotidien des marchés publics : N°4065 du jeudi 30 janvier 2025

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Analyse financière en FCFA				Appréciation générale
			Montant Lu en FCFA		Montant Corrigé en FCFA		
			HT	TTC	HT	TTC	
Lot 1 : Achat de consommables informatiques au profit de l'Université Nazi BONI (UNB)							
1	YOPI SARL	Non conforme	3 552 000 HT	4 191 360 TTC	3 552 000 HT	4 191 360 TTC	Non conforme, non classé :Lettre de soumission rédigée pour le compte du Lot 2.
2	ECO Afrique	Conforme	13 570 000 HT	16 012 000 TTC	13 570 000 HT	16 012 000 TTC	Conforme ; classé 8è
3	FZ Services SARL	Conforme	13 170 000 HT	15 540 600 TTC	13 170 000 HT	15 540 600 TTC	Non Conforme ; non classé Offre anormalement basse

Résultats provisoires

4	H2S Services	Conforme	13 255 000 HT	15 640 900 TTC	13 480 000 HT	15 906 400 TTC	Conforme ; classé 6è Erreur au niveau des items 6 et 14. Le montant des prix unitaires en lettres est cinquante mille et en chiffre c'est 25000 Variation de 1.69 %
5	DAN BARKI TRADING SARL	Conforme	12 746 000 HT	15 040 280 TTC	12 746 000 HT	15 040 280 TTC	Non Conforme ; non classé Offre anormalement basse
6	LCF	Conforme	13 501 500 HT	15 931 770 TTC	13 501 500 HT	15 931 770 TTC	Conforme ; classé 7è
7	CATRE BARRAKA	Conforme	13 193 000 HT	15 567 740TTC	13 193 000 HT	15 567 740 TTC	Non Conforme ; non classé Offre anormalement basse
8	ZITI Services	Conforme	13 400 000 HT	15 812 000TTC	13 450 000 HT	15 871 000 TTC	Conforme ; classé 5è Erreur au niveau des items de 21 à 24, le montant des prix unitaires en lettre est soixante-dix mille et en chiffre c'est 60 000 Variation de 0.37 %
9	Decliq trading Sarl	Conforme	13 180 000 HT	15 552 400 TTC	13 160 000 HT	15 528 800 TTC	Non Conforme ; non classé Offre anormalement basse Erreur au niveau de l'item 4, le montant du prix unitaire en lettre est trente mille et en chiffre c'est 32 000 Variation de - 0.15 %
10	Perfect Team Services SARL	Conforme	14 068 000 HT	16 600 240 TTC	14 068 000 HT	16 600 240 TTC	Conforme ; classé 9è
11	LPA	Conforme	14 155 000 HT	16 702 900 TTC	13 330 500 HT	15 729 990 TTC	Conforme ; classé 3è Erreur au niveau de l'item 35, quantité demandée 30 et quantité proposée 45 Variation de -5.83 %
12	PACIFIC Business	Conforme	15 430 000 HT	18 207 400 TTC	15 430 000 HT	18 207 400 TTC	Conforme ; classé 10è
13	BOUMZEMWINDE SERVICES BS	Conforme	13 400 000 HT	15 812 000 TTC	13 400 000 HT	15 812 000 TTC	Conforme ; classé 4è
14	SOCIETE Z NEERE SARL	Conforme	13 245 000 HT	15 629 100 TTC	13 245 000 HT	15 629 100 TTC	Conforme ; classé 1er
15	INAFAT ENTREPRISE	Conforme	13 196 500 HT	15 571 870 TTC	13 196 500 HT	15 571 870 TTC	Non Conforme ; non classé Offre anormalement basse
16	ECOTECH	Conforme	13 312 000 HT	15 708 160 TTC	13 312 000 HT	15 708 160 TTC	Conforme ; classé 2è
17	Ligdi Cash	Non Conforme	18 956 000 HT	22 368 080 TTC	18 956 000 HT	22 368 080 TTC	Non conforme Le soumissionnaire n'a pas précisé les marques des items.

Lot 2 : Achat de consommables informatiques au profit du BTS d'Etat

1	YOPI SARL	Conforme	3 352 000 HT	3 955 360 TTC	3 352 000 TTC	3 955 360 TTC	Non conforme, non classé Offre anormalement basse
2	ECO Afrique	Conforme	3 397 000 HT	4 008 460 TTC	3 397 000 HT	4 008 460 TTC	Conforme, classé 2è
3	FZ Services SARL	Conforme	3 421 000 HT	4 036 780 TTC	3 421 000 HT	4 036 780 TTC	Conforme, classé 3è
4	H2S Services	Conforme	4 232 000 HT	4 993 760 TTC	4 232 000 HT	4 993 760 TTC	Conforme ; classé 6è
5	DAN BARKI TRADING SARL	Conforme	3 314 000 HT	3 910 520 TTC	3 314 000 HT	3 910 520 TTC	Non conforme, non classé Offre anormalement basse
6	LCF	Conforme	3 307 620 HT	3 902 992 TTC	3 191 853 HT	3 766 386 TTC	Non conforme, non classé Offre anormalement basse Réduction de 3.5 %
7	CATRE BARRAKA	Conforme	3 391 500 HT	4 001 970 TTC	3 391 500 HT	4 001 970 TTC	Conforme ; classé 1er
8	ZITI Services	Conforme	3 316 500 HT	3 913 470 TTC	3 316 500 HT	3 913 470 TTC	Non conforme, non classé Offre anormalement basse
9	Decliq trading Sarl	Conforme	3 499 500 HT	4 129 410 TTC	3 499 500 HT	4 129 410 TTC	Conforme, classé 4è
10	Perfect Team Services SARL	Conforme	3 559 500 HT	4 200 210 TTC	3 559 500 HT	4 200 210 TTC	Conforme, classé 5è
11	ZZ Services	Non conforme	3 891 000 HT	4 591 380 TTC	3 891 000 HT	4 591 380 TTC	Non conforme ; non classé Agrément technique non fourni

Résultats provisoires

12	INAFAT ENTREPRISE	Conforme	4 234 500 HT	4 996 710 TTC	4 234 500 HT	4 996 710 TTC	Conforme ; classé 7è
13	ECOTECH	Conforme	4 237 000 HT	4 999 660 TTC	4 237 000 HT	4 999 660 TTC	Conforme, classé 8 è
14	Ligdi Cash	Non conforme	4 709 500 HT	5 557 210 TTC	4 709 500 HT	5 557 210 TTC	Non conforme, non classé Marques non précisées au niveau des items 9,10 et 11
Résultats Provisoires		Lot 1 : SOCIETE Z NEERE SARL, attributaire du marché pour Achat de consommables informatiques au profit de l'Université Nazi BONI (UNB), pour un montant de quinze millions six cent vingt-neuf mille cent francs (15 629 100 TTC) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours. Au regard de la disponibilité des crédits et des besoins, une augmentation globale de 12,09 % des quantités a été effectuée au niveau des items suivants : Item 15(Cartouche d'encre 59 A noire) de 30 à 45 ; item 33 (Cartouche d'encre EXV33) de 35 à 45 et l'item 35 (Cartouche d'encre EXV 59 noire) de 30 à 50, soit un montant corrigé de dix-sept millions cinq cent dix-neuf mille cent francs (17 519 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours.					
		Lot 2 : CATRE BARRAKA, attributaire du marché pour Achat de consommables informatiques au profit du BTS d'Etat, pour un montant de quatre millions mille neuf cent soixante-dix (4 001 970) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours. Au regard de la disponibilité des crédits et des besoins, une augmentation globale de 14,59% des quantités a été effectuée au niveau des items suivants : Item 3(Cartouche d'encre (jet de 04 couleur 117 A (Jaune ; Bleu ; Rose ; Vert) 10 unités par couleur) de 40 à 48 et l'item 4 (Cartouche d'encre 05A) de 5 à 12, soit un montant corrigé de quatre millions cinq cent quatre-vingt-six mille soixante-dix (4 586 070) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours.					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Synthèse des résultats de l'Avis à manifestation d'intérêt n°2025-01/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 23 janvier 2025 portant recrutement de consultants individuels pour le suivi contrôle des travaux de construction d'infrastructures diverses au profit de la commune de Mogtédou

Financement : Fonds minier, Gestion 2025

Publication : Revue des marchés publics n°4060 du jeudi 23 janvier 2025

Convocation de la CCAM : lettre n°2025-04/ RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 29 janvier 2025

Date de dépouillement : 07 février 2025

Nombre de soumissionnaires participants : Lot1 : 17 Lot2 : 22 Lot3 : 19 Lot4 : 04 Lot5 : 17 Lot6 : 06 Lot7 : 07
Lot8 : 21 Lot9 : 05 Lot10 : 03 Lot11 : 04

LOT	N° DE PLI	CONSULTANT INDIVIDUEL	DIPLOME DE BASE (sur 10)	ADEQUATION DU DIPLOME AVEC LA MISSION (sur 10)	ANCIENNETÉ DU CONSULTANT (sur 10)	EXPERIENCE DU CONSULTANT (sur 50)	PRESENTATION DE L'OFFRE (sur 10)	METHODOLOGIE DE TRAVAIL (sur 10)	TOTAL (sur 100)	RANG	OBSERVATIONS
Lot1	01	KOAMA Issouf	10	10	10	50	7	7	94	5 ^è	Qualifié
	02	NEBIE Christophe	10	10	10	50	9	9	98	1 ^{er}	Qualifié et retenu
	03	ILBOUDO Wendwaogo Germain	10	10	10	50	7	7	94	5 ^{ème} ex	Qualifié
	04	KABORE Elisée	10	10	10	50	7	7	94	5 ^{ème} ex	Qualifié
	05	BOUDA Issaka	10	10	10	50	9	8	97	2 ^{ème}	
	06	TAONDEYANDE François	10	10	10	48	9	6	93	9 ^è	Qualifié
	07	RATEBA SERVICES	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	08	BADO Yambié	05	10	10	40	05	08	78	12 ^è	Qualifié
	09	SIMPORE Aboubacar	10	10	10	46	8	8	92	10 ^è	Qualifié
	10	KABORE Paul	10	10	10	50	8	8	96	3 ^è	Qualifié
	11	OUEDRAOGO Abdoul Kader	10	10	10	50	07	08	95	4 ^è	Qualifié
	12	SANA Abdoulaye	10	10	10	50	05	05	90	11 ^è	Qualifié
	13	YONABA Abdoul Aziz	10	10	10	50	06	08	94	5 ^{ème} ex	Qualifié
	14	VEBAMBA Stanislas	10	10	06	30	04	05	65	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
	15	COULIBALY Ouotien Damien	00	00	00	00	05	03	08	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
	16	Bureau d'Etudes et de Perfectionnement des Infrastructures (BEPI)	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	17	OUEDRAOGO T. Maxime	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Absence de reçu d'achat du dossier

Résultats provisoires

Lot2	01	ZARE Ismaël	10	10	10	50	07	08	95	5 ^e	Qualifié
	02	NEBIE Christophe	10	10	10	50	09	09	98	1 ^{er}	Qualifié
	03	Consults-BTP	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle morale
	04	TAMBOURA Nouhoun Boukary	10	10	04	30	05	05	64	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
	05	ILBOUDO Wendwaogo Germain	10	10	10	50	07	07	94	8 ^e	Qualifié
	06	KABORE Elisée	10	10	10	50	07	07	94	8 ^e ex	Qualifié
	07	KOROGO MULTI-SERVICES BATIMENT ET TRAVAUX SARL	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	08	BOUDA Issaka	10	10	10	50	09	08	97	2 ^e	Qualifié
	09	TAONDEYANDE François	10	10	10	48	09	06	93	12 ^e ex	Qualifié
	10	BADO Yambié	05	10	10	40	05	08	78	16 ^e	Qualifié
	11	DIABRI Amed Fechal	10	10	10	50	08	09	97	2 ^e ex	Qualifié
	12	SIMPORE Aboubacar	10	10	10	46	08	08	92	14 ^e	Qualifié
	13	OUEDRAOGO Abdoul Kader	10	10	10	50	07	08	95	5 ^e	Qualifié
	14	OUEDRAOGO Soumaïla	10	10	10	50	08	06	94	8 ^e	Qualifié
	15	KASSAMBA Souleymane	10	10	10	50	07	06	93	12 ^e ex	Qualifié
	16	MAHAMA Gandema	10	10	10	50	05	04	89	15 ^e	Qualifié
	17	YONABA Abdoul Aziz	10	10	10	50	06	08	94	8 ^e	Qualifié
	18	SILGA Philippe	10	10	10	50	08	08	96	4 ^e	Qualifié
	19	BAGAGNAN Zakaria	10	10	10	50	08	07	95	5 ^e	Qualifié
	20	COULIBALY Ooutien Damien	00	00	00	00	05	03	08	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
	21	Bureau d'Etudes et de Perfectionnement des Infrastructures (BEPI)	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale

Résultats provisoires

	22	OUEDRAOGO T. Maxime	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Absence de reçu d'achat du dossier
Lot3	01	KOAMA Issouf	10	10	10	50	7	7	94	7 ^e	Qualifié
	02	OUBA Djatani Hermann	10	10	10	50	09	08	97	1 ^{er}	Qualifié
	03	QC ² BTP	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	04	ILBOUDO Wendwaogo Germain	10	10	10	50	07	07	94	7 ^e ex	Qualifié
	05	KABORE Elisee	10	10	10	50	07	07	94	7 ^e ex	Qualifié
	06	BOUDA Issaka	10	10	10	50	07	08	95	4 ^e	Qualifié
	07	Cheik Omar Farouk Adoua Wetta	10	10	10	25	08	09	72	15 ^e	Qualifié
	08	Zompissa Romaric Raoul Zerbo	10	10	10	47	08	08	93	12 ^e	Qualifié
	09	SIMPORE Aboubacar	10	10	10	46	08	08	92	13 ^e	Qualifié
	10	TANKOANO K. D. Armand	10	10	10	50	08	07	95	4 ^e ex	Qualifié
	11	SANA Abdoulaye	10	10	10	50	5	5	90	14 ^e	Qualifié
	12	YONABA Abdoul Aziz	10	10	10	50	06	08	94	7 ^e ex	Qualifié
	13	SILGA Philippe	10	10	10	50	08	08	96	2 ^e	Qualifié
	14	Seydou KABORE	10	10	10	50	07	07	94	7 ^e ex	Qualifié
	15	Moumouni POUBERE	05	00	10	30	04	07	56	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
	16	Bureau d'Etudes et de Perfectionneme nt des Infrastructures (BEPI)	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	17	OUEDRAOGO T. Maxime	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non Acceptée pour absence de reçu d'achat du dossier
	18	KONE Ben Hamed	10	10	10	50	08	08	96	2 ^e ex	Qualifié
	19	THIOMBIANO Foussény Fabien	10	10	10	50	07	08	95	4 ^e ex	Qualifié
Lot4	01	KOAMA Issouf	10	10	10	50	07	07	94	2 ^e	Qualifié
	02	BALKOULGA Zakaria	10	10	10	50	08	08	96	1 ^{er}	Qualifié
	03	YAMEOGO	10	10	10	50	07	07	94	2 ^e ex	Qualifié

Résultats provisoires

		Kiswendsida Bertrand									
	04	Tewendé Dorcas Carelle TONTISABO	00	00	00	20	06	07	33	4 ^e	Qualifié
Lot5	01	ZARE Ismaël	10	10	10	50	06	06	92	11 ^e	Qualifié
	02	ILBOUDO Wendwaogo Germain	10	10	10	50	7	7	94	6 ^e	Qualifié
	03	KOROGO MULTI-SERVICES BATIMENT ET TRAVAUX SARL	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	04	Cheik Omar Farouk Adoua Wetta	10	10	10	25	08	09	72	14 ^e	Qualifié
	05	BONKOUNGOU Edmond	10	10	10	50	09	09	98	1 ^{er}	Qualifié
	06	TAONDEYAND E François	10	10	10	48	9	6	93	10 ^e	Qualifié
	07	RATEBA SERVICES	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	08	SIMPORE Aboubacar	10	10	10	46	08	08	92	11 ^e ex	Qualifié
	09	KABORE Paul	10	10	10	50	08	08	96	2 ^e	Qualifié
	10	TANKOANO K. D. Armand	10	10	10	50	08	07	95	3 ^e	Qualifié
	11	OUEDRAOGO Soumaïla	10	10	10	50	08	06	94	6 ^e ex	Qualifié
	12	MAHAMA Gandema	10	10	10	50	05	04	89	13 ^e	Qualifié
	13	Seydou KABORE	10	10	10	50	07	07	94	6 ^e ex	Qualifié
	14	YAMEOGO Kiswendsida Bertrand	10	10	10	50	07	07	94	6 ^e ex	Qualifié
	15	GALBANE Hounsouhon Cheick Ahmed	10	10	10	50	07	08	95	3 ^e ex	Qualifié
	16	Samba Gnambia KONE	10	10	10	20	06	07	63	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
	17	THIOMBIANO Foussény Fabien	10	10	10	50	07	08	95	3 ^e ex	
Lot6	01	BOUDA Barnabé	10	10	10	50	7	7	94	5 ^e	
	02	OUEDRAOGO Cédric Wendwoga Arnaud	04	10	05	10	04	01	34	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis

Résultats provisoires

	03	DIABRI Amed Fechal	10	10	10	48	08	09	95	2 ^e	Qualifié
	04	TANKOANO K. D. Armand	10	10	10	50	08	07	95	2 ^e ex	Qualifié
	05	GALBANE Hounsouhon Cheick Ahmed	10	10	10	50	07	08	95	2 ^e ex	Qualifié
	06	KONE Ben Hamed	10	10	10	50	08	08	96	1 ^{er}	Qualifié
Lot7	01	QC ² BTP	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	02	BONKOUNGOU Edmond	10	10	10	50	9	9	98	1 ^{er}	Qualifié
	03	KABORE Paul	10	10	10	50	08	08	96	2 ^e	Qualifié
	04	OUEDRAOGO Soumaïla	10	10	10	50	08	06	94	4 ^e	Qualifié
	05	BAGAGNAN Oumarou	10	10	06	30	05	05	66	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
	06	GALBANE Hounsouhon Cheick Ahmed	10	10	10	50	07	08	95	3 ^e	Qualifié
	07	Tewendé Dorcas Carelle TONTISABO	00	00	00	20	06	07	33	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
Lot8	01	ZARE Ismaël	10	10	10	50	07	08	95	3 ^e	Qualifié
	02	OUBA Djatani Hermann	10	10	10	50	09	08	97	2 ^e	Qualifié
	03	Consults-BTP	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle morale
	04	TAMBOURA Nouhoun Boukary	10	10	04	30	05	05	64	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
	05	ILBOUDO Wendwaogo Germain	10	10	10	50	07	07	94	8 ^e	Qualifié
	06	KABORE Elisée	10	10	10	50	7	7	94	8 ^e ex	Qualifié
	07	KOROGO MULTI-SERVICES BATIMENT ET TRAVAUX	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement

Résultats provisoires

											non d'une Personnelle Morale
	08	BOUDA Issaka	10	10	10	50	09	09	98	1 ^{er}	Qualifié
	09	Zompissa Romaric Raoul Zerbo	10	10	10	47	08	08	93	12 ^e	Qualifié
	10	RATEBA SERVICES	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	11	DIABRI Amed Fechal	10	10	10	48	08	09	95	3 ^e ex	Qualifié
	12	SIMPORE Aboubacar	10	10	10	46	08	08	92	14 ^e	Qualifié
	13	OUEDRAOGO Abdoul Kader	10	10	10	50	07	08	95	3 ^e ex	Qualifié
	14	OUEDRAOGO Soumaïla	10	10	10	50	08	06	94	8 ^e ex	Qualifié
	15	KASSAMBA Souleymane	10	10	10	50	07	06	93	12 ^e ex	Qualifié
	16	MAHAMA Gandema	10	10	10	50	05	04	89	15 ^e	Qualifié
	17	BAGAGNAN Zakaria	10	10	10	50	08	07	95	3 ^e ex	Qualifié
	18	Seydou KABORE	10	10	10	50	07	07	94	8 ^e ex	Qualifié
	19	Moumouni POUBERE	05	00	10	30	04	07	56	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
	20	Bureau d'Etudes et de Perfectionneme nt des Infrastructures (BEPI)	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	21	THIOMBIANO Foussény Fabien	10	10	10	50	07	08	95	3 ^e ex	Qualifié
Lot9	01	SOUKA SUIVI PRO ARCHITECTUR E	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	02	BOUDA Barnabé	10	10	10	50	7	7	94	2 ^e	Qualifié
	03	DIABRI Amed Fechal	10	10	10	50	08	09	97	1 ^{er}	Qualifié

Résultats provisoires

	04	BAGAGNAN Oumarou	10	10	06	30	05	05	66	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
	05	Samba Gnambia KONE	10	10	10	20	06	07	63	Non classé	Nombre de point inférieur au score minimal requis
Lot10	01	SOUKA SUIVI PRO ARCHITECTURE	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	02	BAGAGNAN Zakaria	10	10	10	50	07	07	94	2 ^e	Qualifié
	03	OUEDRAOGO Jean Pegdwendé	10	10	10	50	07	08	95	1 ^{er}	Qualifié
Lot11	01	KOROGO MULTI-SERVICES BATIMENT ET TRAVAUX SARL	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	02	SOUKA SUIVI PRO ARCHITECTURE	00	00	00	00	00	00	00	Non classé	Non-respect de l'avis à Manifestation d'intérêt : Recrutement de consultant individuel (personne physique) et non d'une Personnelle Morale
	03	BALKOULGA Zakaria	10	10	10	50	08	08	96	1 ^{er}	Qualifié
	04	OUEDRAOGO Jean Pegdwendé	10	10	10	50	07	08	95	2 ^e	Qualifié
ATTRIBUTAIRES	Lot 1 : NEBIE Christophe classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 2 : NEBIE Christophe classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 3 : OUOBA Djatani Hermann classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 4 : BALKOULGA Zakaria classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 5 : BONKOUNGOU Edmond classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 6 : KONE Ben Hamed classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 7 : BONKOUNGOU Edmond classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 8 : BOUDA Issaka classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 9 : DIABRI Amed Fechal classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 10 : OUEDRAOGO Jean Pegdwendé classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure Lot 11 : BALKOULGA Zakaria classé 1^{er} est retenu pour la suite de la procédure										



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

*** Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 42 à 48

*** Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 49 à 53

Fournitures et Services courants

SOCIETE D'EXPLOITATION DES PHOSPHATES DU BURKINA

Acquisition de matériel de santé, de sécurité et de protection individuelle au profit de la Société d'exploitation des phosphates du Burkina

**Avis de demande de prix
N°2025-01/SEPBDG/PRM
Financement : BOAD**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Société d'exploitation des phosphates du Burkina (SEPBD).

1. La SEPBD dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition de matériel de santé, de sécurité et de protection individuelle au profit de la SEPBD tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique comme suit : acquisition de matériel de santé, de sécurité et de protection individuelle au profit de la SEPBD. Montant prévisionnel : vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) francs CFA HTVA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés à la Direction générale de la SEPBD ou appeler au 76 64 59 00/25 30 01 84

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction générale de la SEPBD, bureau N°22 de la personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA au service financier de la SEPBD. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de la personne responsable des marchés à la SEPBD avant **le 05/03/2025, à 09h00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

***Le Président de la commission
d'attribution des marchés***

Ghislain Aly Pascal OUATTARA

Acquisition d'un broyeur à cylindre denté au profit de la Société d'exploitation des phosphates du Burkina

**Avis de demande de prix
N°2025-03/SEP/DG/PRM
Financement : BOAD**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Société d'exploitation des phosphates du Burkina (SEP).

1. La SEP dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition d'un broyeur à cylindre denté au profit de la SEP tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique comme suit : acquisition d'un broyeur à cylindre denté au profit de la SEP.
Montant prévisionnel : vingt millions (20 000 000) de francs CFA HTVA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés à la Direction générale de la SEP ou appeler au 76 64 59 00/25 30 01 84

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction générale de la SEP, bureau N°22 de la personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA au service financier de la SEP. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de la personne responsable des marchés à la SEP avant **le 05/03/2025, à 09h00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Ghislain Aly Pascal OUATTARA

Acquisition de palettes au profit de la Société d'exploitation des phosphates du Burkina

**Avis de demande de prix
N°2025-02/SEP/DG/PRM
Financement : BOAD**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Société d'exploitation des phosphates du Burkina (SEP).

1. La SEP dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition de palettes au profit de la SEP tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont en lot unique comme suit : acquisition de palettes au profit de la SEP.
Montant prévisionnel : cent douze millions cinq cent mille (112 500 000) francs CFA HTVA.
 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés à la Direction générale de la SEP ou appeler au 76 64 59 00/25 30 01 84
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction générale de la SEP, bureau N°22 de la personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA au service financier de la SEP. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions trois cent mille (3 300 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de la personne responsable des marchés à la SEP avant **le 05/03/2025, à 09h00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Ghislain Aly Pascal OUATTARA

MINISTERE DE LA SANTE

C O M M U N I Q U E

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Santé, Président de la commission d'attribution des Marchés, informe les candidats à l'appel d'offres N°2025-0012/MS/SG/DMP du 06/02/2025 relatif à la construction du Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Dédougou que la visite de site est **prévue pour se tenir le jeudi 27 février 2025 à partir de 10h à Dédougou.**

Tout candidat qui désirera effectuer la visite après cette date, pourra s'y rendre.

Il se fera délivrer un document signé par le responsable de l'hôpital qui lui permettra d'obtenir le certificat de visite au niveau de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le numéro : 70 31 26 21

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P.SAM
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et de Finances

Achat de produits pharmaceutiques de spécialité au profit du CENOU

Avis de demande de prix:
N° 2025-009/CENOU/DG/PRM du 17/02/2025
Financement : Budget du CENOU, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, du Centre national des œuvres universitaires (CENOU).

1. Le Centre national des œuvres universitaires (CENOU) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'achat de produits pharmaceutiques de spécialité au profit du CENOU, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont en lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque commande et le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction générale du Centre national des œuvres universitaires (CENOU), sise à l'entrée, à gauche, de la cité universitaire de Kossodo sur la route de Ziniaré/ Kaya dans le bureau de la Personne responsable des marchés, Tél : + 226 78 85 43 82.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM du CENOU, 1er étage de la Direction générale du CENOU sise dans la cité universitaire de Kossodo 01 BP 1926 Ouagadougou 01, sur présentation d'une quittance (délivrée par l'agence comptable du CENOU sise à Zogona, dans l'enceinte de l'Université Joseph KI-ZERBO) d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million neuf cent cinquante mille (1 950 000) F CFA devront parvenir ou être remises, à Ouagadougou au secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENOU à la Direction générale du CENOU, sise dans la cité universitaire de Kossodo, avant **le 05/03/2025 à neuf (09) heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel est de soixante-cinq millions (65 000 000) F CFA.

***Le Président de la Commission
d'attribution des marchés***

Yabré Charles DARANKOUM

**Prestations de services de nettoyage et d'entretien des locaux
de BURKINA SUUDU BAWDE**

**Avis de demande à commandes de prix
n°2025-003/MESFPT/SG/BSB/DG/PRM
Financement : Budget BSB, Exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics ; exercice 2025, de BURKINA SUUDU BAWDE (BSB).

1. BURKINA SUUDU BAWDE (BSB) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet prestations de services de nettoyage et d'entretien des locaux de BSB tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (préciser le type d'agrément le cas échéant) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

- ☐ Lot 1 : prestations de services de nettoyage et d'entretien des locaux des structures de la Direction inter -Régionale N°1 de la DCAPPS, du siège de BSB, de la DCIFP
- ☐ Lot 2 : prestations de services de nettoyage et d'entretien des locaux des structures de la Direction inter -Régionale N°2 ;
- ☐ Lot 3 : prestations de services de nettoyage et d'entretien des locaux de la Direction inter -Régionale N°3;

Le budget prévisionnel par lot est de :

- ☐ Lot 1 : dix-huit millions (18 000 000) francs CFA TTC ;
- ☐ Lot 2 : treize millions (13 000 000) francs CFA TTC ;
- ☐ Lot 3 : cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC ;

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Exercice 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours par commandes.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la DAF.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DAF et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA par lot à l'Agent Comptable de BSB. Les candidats ont la possibilité de passer sur les différents sites pour la visite de site à la date de leur convenance. Cette visite est facultative.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour les lots 1 ; trois cent vingt-cinq mille (325 000) francs CFA pour le lot 2 et cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la DAF, avant **le 05/03/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés**

Idrissa ZONGO

**IMPRESSION DE DIVERS IMPRIMES POUR L'ORGANISATION DES EXAMENS,
DE LA CERTIFICATION ET DES CONCOURS DE LA SESSION DE 2025 AU PROFIT
DE LA DGECC (Marché à commandes)**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré
N°2025-004/MESFPT/SG/DMP du 04/02/2025
suivant Autorisation N°2024-000655/MESFPT/CAB du 28/11/2024
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025
Montant prévisionnel : 360 000 000 FCFA TTC**

1. Cet Avis d'appel d'Offres est lancé pour le compte de l'exercice budgétaire 2025 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

2. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) dispose de fonds sur le budget de l'État, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'impression de divers imprimés pour l'organisation des examens, de la certification et des concours de la session de 2025 au profit de la DGECC.

Les acquisitions se composent en lot unique défini comme suit :

« Impression de divers imprimés pour l'organisation des examens, de la certification et des concours de la session de 2025 au profit de la DGECC (Marché à commandes) ».

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder vingt et un (21) jours par commande.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57 de 7h30mn à 16h00mn tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie et des Finances.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57 au plus tard le **07/03/2025 à 9 heures 00 mn (TU)**.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de neuf millions (9 000 000) F CFA

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/03/2025 à 09 heures 00 mn** à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 2ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57.

Le Directeur des Marchés Publics

Boureima SAWADO

Acquisition d'un logiciel tom Etats financiers de l'Unité de Gestion du Projet WURI au Burkina Faso

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 2025-003/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI du 19 février 2025

N° 2025-003/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI du 19 février 2025

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'Identification unique pour l'Intégration régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Demande de cotations pour l'acquisition d'un logiciel tom Etats financiers de l'Unité de Gestion du Projet WURI au Burkina Faso.
2. Le Coordonnateur du Projet WURI sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications pour l'acquisition d'un logiciel tom Etats financiers de l'Unité de Gestion du Projet WURI au Burkina Faso.
3. Les offres rédigées en langue française devront être faites en Hors Taxes Hors Douane (HT-HD) et en Toutes Taxes Comprises (TTC). Elles seront remises sous plis fermés auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles avec la mention « Cotations pour l'acquisition d'un logiciel tom Etats financiers de l'Unité de Gestion du Projet WURI au Burkina Faso ».
4. Le délai d'exécution du marché est de trente (30) jours incluant l'installation, le paramétrage et la formation du personnel. Cependant, la durée de la maintenance est de douze (12) mois.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de cotations avec l'approche ouverte telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
6. Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, où le dossier complet de Consultation de Fournisseurs pourra être retiré de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de cotations complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 20 000 F CFA ou l'équivalent du montant dans une monnaie librement convertible au auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), sise au 395 Avenue Ho Chi Minh.
8. Les offres devront être déposées au plus tard le **vendredi 28 février 2025 à 09 heures 00 minute** précises auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA.
10. L'UGP du Projet WURI se donne le droit de ne donner aucune suite à cette présente demande de cotations.

Dr Tegawendé F. BISSYANDE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Constitution d'un répertoire de fournisseurs & prestataires dans le cadre des demandes de cotations formelles de la SOPAMIB

**Avis de manifestation d'intérêt
N°2025-001/SOPAMIB/DG du 05 février 2025**

1/ Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés, exercice 2025, la SOPAMIB lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs, prestataires à consulter pour les demandes de cotations formelles.

2/ L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et prestataires que la SOPAMIB pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation formelles.

3/ Peuvent manifester leurs intérêts les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'Administration, intervenant dans les domaines ci-après :

I. Domaine2 : fournitures et équipements

- Fourniture de consommables et de matériels informatiques ;
- Fourniture de bureau et de produits d'entretien ;
- Acquisition de mobiliers de bureau ; matériels & outillages et petits matériels.
- Acquisition et installation d'un groupe électrogène ;
- Acquisition et installation de dispositifs de sécurité des bâtiments ;
- Acquisition d'imprimés administratifs et divers imprimés ;
- Acquisition de logiciels métiers.

II. Domaine 3 : Prestation de service

- Entretien et nettoyage des bâtiments ;
- Location de salles ;
- Entretien et réparation de matériel et mobiliers de bureau ;
- Entretien et réparation de matériels de véhicules à quatre (04) roues ;
- Entretien et maintenance de matériels informatique et péri informatique ;
- Restauration à Ouaga, Koudougou, Bobo Dioulasso et dans les autres villes ;
- Gardiennage des locaux.

4/ La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

5/ Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres comportant les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal des activités ;
- Une description de l'entreprise ou du bureau ;
- Une copie de l'ensemble des pièces administratives de l'année en cours ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique.

6/ Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires sur les contacts suivants ; 70 73 69 97 / 77 03 01 35.

7/ Les entreprises et consultants éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotation formelles » dans les locaux de la SOPAMIB sis à l'Avenue Gérard Kango Ouédraogo, Ouaga 2000 Zone B3, secteur 54, 11 BP 1 334 Ouagadougou, Burkina Faso au plus tard le **28/02/2025**.

8/ La SOPAMIB se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Directeur Général

Dr Lamissa BARRO
Officier de l'ordre de l'Etalon

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION DE COMPARAISON DES TARIFS DES OPERATEURS A LA DISPOSITION DES CONSOMMATEURS AU PROFIT DE L'ARCEP

Rectificatif du Quotidien n°4081 - Vendredi 21 février 2025, page 34, portant sur la date limite d'ouverture des offres

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-002/AMI/ARCEP/SE/PRM
Financement : Fonds propres ARCEP**

1. PUBLICITE

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2024.

2. FINANCEMENT

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2025.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

L'objectif général de la mission est de concevoir, développer et opérationnaliser une application de comparaison des tarifs des services et offres de détail de téléphonie et d'Internet fixes et mobiles des opérateurs de réseaux de communications électroniques au Burkina Faso.

Les principaux objectifs à atteindre sont les suivants :

- Concevoir l'outil de comparaison des tarifs et soumettre notamment une description détaillée des schémas et des options des modalités de fonctionnement de l'application de comparaison des tarifs ;
- Elaborer la maquette de l'application ;
- Implémenter l'application l'opérationnaliser sur le site web de l'ARCEP ;
- Intégrer l'application notamment sur Play store et Apple store pour les besoins de son téléchargement et de son installation sur les terminaux.

Le consultant aura pour tâches de :

- concevoir et mettre en place, l'application permettant la comparaison en ligne des offres commerciales ou plans tarifaires des opérateurs via une interface web ergonomique, responsive et sécurisée,
- Editer les règles de comparaison des offres ;
- concevoir les formulaires de saisie des offres commerciales des opérateurs et de toutes données nécessaires pour les fonctionnalités attendues de l'application ;
- définir les règles de saisie des formulaires (champs obligatoires, validité et validation des données, unités des données chiffrées, etc.) ;
- proposer pour validation un projet de maquette de l'application de comparaison tarifs ;
- réaliser l'application ;
- former et assister les opérateurs pour la saisie des offres commerciales, des plan tarifaires et de toutes données nécessaires pour les fonctionnalités attendues de l'application ;
- recueillir et traiter les attentes des opérateurs sur l'interface web l'application ;
- former et assister l'équipe technique de l'ARCEP à l'exploitation de l'application ;
- définir les messages d'erreurs permettant une meilleure identification des dysfonctionnements éventuels ;
- définir les messages d'alertes signalant notamment les mises à jour des offres commerciales et des plans tarifaires par les opérateurs et prévoir leur traçabilité ;
- fournir un manuel détaillé permettant une utilisation aisée de l'application ;
- proposer un modèle de rapport périodique d'analyse des statistiques d'utilisation de l'application ;
- assurer l'archivage des données suivant les règles spécifiées : données brutes, données traitées ;
- élaborer un contenu visuel et écrit de présentation et d'explication au grand public de la version définitive de l'application.

Le cabinet de consultants mettra en œuvre toutes les diligences nécessaires pour la réalisation satisfaisante des objectifs spécifiques définis ci-dessus pour cette mission.

La réalisation de la mission ne doit pas excéder cent-quatre-vingt (180) jours calendaires hors délai d'amendement des rapports par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;

- La note de présentation du cabinet de consultants faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet du consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

INTITULE DE LA MISSION	MONTANT DE LA MISSION	ANNEE DU CONTRAT	NOM DU CLIENT	CONTACT DU CLIENT
------------------------	-----------------------	------------------	---------------	-------------------

5. CRITERES D'EVALUATION

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
 - le nombre d'années d'expérience,
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (expérience dans les missions de conception et de réalisation d'applications web) sur les trois (03) dernières années (joindre les copies des pages de garde (portant l'objet du marché) et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
- Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité-coût.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

7. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard **le 07/03/2025 à 09 h 00 mn** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION DE COMPARAISON DES TARIFS DES OPERATEURS A LA DISPOSITION DES CONSOMMATEURS AU PROFIT DE L'ARCEP ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE

Présélection de consultants/cabinets chargé de la conception et la mise en œuvre de la démarche qualité ISO 9001 Version 2015 au profit du LNBTP.

MANIFESTATION D'INTERET
N° 2025/01/MID/SG/LNBTP/DG/PRM du 11 février 2025

Intitulé sommaire des Prestations

1 Cet avis de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Laboratoire National du Bâtiments et des Travaux Publics (LNBTP).

2 Le Laboratoire National du Bâtiments et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour lancer une manifestation d'intérêt pour la présélection de consultants/cabinets chargé de la conception et la mise en œuvre de la démarche qualité ISO 9001 Version 2015 au profit du LNBTP.

3 Description des prestations.

Le service comprend la conception et la mise en œuvre de la démarche qualité ISO 9001 Version 2015 en vue d'obtenir la certification qualité au profit du LNBTP.

Aussi Le consultant proposera une méthodologie de travail interactive et axée sur les résultats attendus. Le personnel du LNBTP devra être impliqué aux différents niveaux et étapes d'avancement de la mission sous forme de rencontres qui peuvent être des rencontres de groupes de travail ou des entretiens individuels. Cela permettra au LNBTP de formuler des observations qui seront prises en compte au fur et à mesure que la mission progresse afin de faciliter l'implémentation de la solution informatique.

4 La durée totale de la mission est de dix (10) mois.

5 Critères d'évaluation.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation décrite ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la prestation.

6 Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations² ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

N.B. : joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages maximums, montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter la prestation sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection budget déterminé. Les candidats seront classés sur la base du nombre de marchés similaires et le nombre d'années d'expériences.

Les offres devront être soumises au plus tard le **lundi 10 mars 2025**.

Informations supplémentaires. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du LNBT sis 1909, boulevard Naaba ZOMBRE 01BP 133 OUAGADOUGOU 01, téléphone : 25 34 33 39/25 34 29 57 du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et 13h00 à 16h et le vendredi de 8h00 à 12h30 et 13h 30 à 16h30.

La Personne Responsable des Marchés

Mathieu BASSOLE
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Digitalisation des processus supports au profit de l'ONEA

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
AMI N°006/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI
pour digitalisation des processus supports au profit de l'ONEA.**

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation des marchés et au Plan de Passation des Marchés publics 2025 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.
 2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement dispose de fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestation intellectuelle relative à la digitalisation des processus support.
 3. Les services comprennent :
 - La mise à la disposition de l'ONEA du personnel exigé pour développer en régie les solutions de digitalisation des procédures Gestion Comptable et financière, Paie et RH, Achat stock, marchés, gestion technique conformément aux descriptions sommaires des prestations attendues jointes
 - Le renforcement des capacités des informaticiens de l'ONEA sur les différents environnements de développement proposés.
 4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
 5. Le cabinet doit disposer d'un agrément technique intégrateur (D5) délivré par le ministère en charge de l'économie numérique et justifier d'au moins de deux projets similaires.
- La durée de la mission est de douze (12) mois.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 et du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
 7. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - les domaines d'activités ;
 - les qualifications des candidats ;
 - le nombre d'années d'expérience ;
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des trois (03) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne fin ou de service fait).
 8. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition financière (sélection qualité coût) ».
 9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :
Office National de l'Eau et de l'Assainissement, Directeur des Marchés : Souleymane SANNE ; Siège ONEA - 220, Avenue de l'ONEA, Secteur 12 (Pissy) 01 BP 170 Ouagadougou 01 BURKINA FASO ; Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08/71 30 91 55 Fax : (+226) 25 43 19 11 ; E-Mail : dg@oneabf.com; oneadg@fasonet.bf; souleymane.sanne@oneabf.com.
 10. Les dossiers de manifestations d'intérêt devront comporter les pièces suivantes :
 - une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ONEA ;
 - une présentation du consultant ;
 - des références des missions similaires réalisées par les Consultants ;
 - des attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations similaires réalisées.
 11. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français, en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies) présentées sous forme d'une enveloppe et déposées sous plis fermés au siège de l'ONEA, Secrétariat courrier-arrivée, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél : 25 43 19 00 à 08, avec la mention : « AMI N°006/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour digitalisation des processus supports. » au plus tard le **10/03/2025 à 09h 00 mn.**

NB : Le montant prévisionnel est de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA TTC.

**Le Directeur Général de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

Flandion Idrissa SOURABIE



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

*** Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 54 à 68

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025 - 001/R-SHL/P-YGH/C-TKGND/M/SG**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la commune de Tankougounadié prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2025.
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
 - Lot 01 : Acquisitions de Fournitures de bureau ;
 - Lot 02 : Acquisitions de matériel et mobilier de bureau ;
 - Lot 03 : Acquisitions d'autres matériels et outillages ;
 - Lot 04 : Prestations de service courant ;
 - Lot 05 : Prestations intellectuelles (Consultations de consultants);
 - Lot 06 : Travaux ;
4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
 - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Tankougounadié adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Tankougounadié ;
 - Une présentation de l'entreprise ;
 - Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).
6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
7. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
10. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Tankougounadié : préciser le domaine concerné » auprès du Secrétariat General de la mairie de la commune de Tankougounadié. Tel : 70 08 58 46 / 74 45 52 50. Au plus tard **le 28/02/2025 à 09 h 00 GMT**.

La Personne responsable des Marchés

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Nassoumbou

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/RSHL/PUDL/CNSB/PRM**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune de Nassoumbou exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : Budget de la commune et divers fonds et financements, exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures divers

Lot 2 : loyer et charge locative,

Lot 3 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques, (agrément technique)

Lot 4 : réalisation et entretien de bâtiment

Lot 5 : acquisition de matériels de transport

Lot 6 : réparation de matériel de transport (agrément technique)

Lot 7 : prestation de restauration

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
 - Être légalement constitué ;
 - Être du domaine
 - Disposer le cas échéant d'un agrément.
- N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires (un (1) original obligatoire et deux (02) copies) devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Nassoumbou» au plus tard **le 28/02/2025 à 09 heure 00 mn** au siège de l'Association des Municipalité du Burkina Faso (AMBF) dans le quartier du cité an II coté EST de l'aéroport à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable du non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable et le gestionnaire de crédit des Marchés, Téléphone : 55.36.20.59 /

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le gestionnaire de crédit

KOURA Ousseini
Contrôleur des services financiers

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/R-SHL/PSUM/CTGML**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune de Tongomayel exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : Budget de la commune et divers fonds et financements, exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures divers

Lot 3 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques, (agrément technique)

Lot 4 : réalisation et entretien de bâtiments,

Lot 5 : réalisation et entretien d'ouvrages hydrauliques.

Lot 6 : acquisition de matériels de transport

Lot 7 : réparation de matériel de transport (agrément technique)

Lot 8 : prestation de restauration

Lot 9 : acquisition de matériel médicaux techniques (agrément technique)

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

- N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires un (1) original obligatoire et une (01) copie devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Tongomayel » au plus tard **le 28/02/2025 à 09 heure 00 mn** au siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), sise à la cité AN II (la salle juste en face de la grande porte de l'entrée) à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 76 45 79 09 / 78 78 14 03 / 76 17 70 76

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Moussa TAMBOURA

Administrateur Civil

Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Koutougou

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/SHL/PSUM/CKTG**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune de Koutougou exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : Budget de la commune et divers fonds et financements, exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures divers

Lot 2 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques, (agrément technique)

Lot 3 : acquisition de matériels de transport

Lot 4 : réparation de matériel de transport (agrément technique)

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

- N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires (un (1) original obligatoire et une (01) copie) devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Koutougou» au plus tard **le 28/02/2025 à 09 heure 00 mn** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Gestionnaire de crédits de la Commune de Koutougou, Téléphone : 70 84 20 27 / 76 00 27 26

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Président de la CAM/P,O

DICKO Abdoulaye
C/SAF

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la direction provinciale de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique du soum

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-001/MESFPT/RSHL/DRESFPT/DPESFPT-SUM/SGRFM**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la direction provinciale de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique du soum exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : Budget de l'Etat, exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures divers

Lot 2 : loyer et charge locative,

Lot 3 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques, (agrément technique)

Lot 4 : réalisation et entretien de bâtiments,

Lot 5 : réalisation et entretien d'ouvrages hydrauliques.

Lot 6 : prestation de nettoyage

Lot 7 : acquisition de matériels de transport

Lot 8: prestation de restauration

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

- N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires (un (1) original obligatoire et une (01) copie) devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la direction provinciale de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique du soum» au plus tard **le 28 Février 2025 à 08 heure 30 mn** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du gestionnaire, Téléphone : 70 30 33 46

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Président de la CAM

M'Pié Firmin KOULIBALY
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Djibo

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/SHL/PSUM/CDJB/M/PRM**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune de Djibo exercice 2025, le Président de la commission d'attribution des marchés voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : Budget de la commune et divers fonds et financements, exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

- Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures divers ;
- Lot 3 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques, (agrément technique) ;
- Lot 4 : réalisation et entretien de bâtiments (agrément technique),
- Lot 5 : réalisation et entretien d'ouvrages hydrauliques (agrément technique) ;
- Lot 6 : acquisition de matériels de transport ;
- Lot 7 : réparation de matériel de transport (agrément technique) ;
- Lot 8 : prestation de restauration ;
- Lot 9 : acquisition de matériel médicaux techniques (agrément technique) ;

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

NB : Toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires (un (1) original obligatoire et deux (02) copie) devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Djibo» à la Personne responsable des marchés (PRM) de la mairie de Djibo, Téléphone : 77 20 09 52 / 58 80 98 19 / 72 44 38 42 à l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF), 1er Bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalité du Burkina Faso (AMBF)-Ouagadougou, couloir de droite faisant face à l'entrée 1ère porte à droite, sise à la cité AN II au plus tard **le 28/02/2025 à 15 heures 30 mns** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 77 20 09 52 / 58 80 98 19 / 72 44 38 42

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés**

Hamadoum Abdoulaye TAMBOURA
Secrétaire Administratif

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Diguel

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/SHL/PSUM/CDGL**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune de Diguel exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

le financement des prestations est assuré par : Budget de la commune et divers fonds et financements, exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Acquisition de matières, matériels, outillage et fournitures diverses ;

Lot 2 : Acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques (agrément technique) ;

Lot 3 : Acquisition de logiciel.

4. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation détaillée de l'entreprise indiquant l'adresse, la situation géographique ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- Disposer d'un agrément s'il y a lieu.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en deux exemplaires dont un (01) original obligatoire et une (01) copie devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Diguel » au plus tard **le 28/02/2025 à 09 heure 00 mn** au siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) sise à Ouagadougou.

L'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 72 47 17 17 / 78 62 74 81

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

La Pers

Boubakar SANKARA

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Baraboulé

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/SHL/PSUM/CMBRBL**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune de Baraboulé exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : Budget de la commune et divers fonds et financements, exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures divers

Lot 3 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques, (agrément technique)

Lot 4 : réalisation et entretien de bâtiments,

Lot 5 : réalisation et entretien d'ouvrages hydrauliques.

Lot 6 : acquisition de matériels de transport

Lot 7 : réparation de matériel de transport (agrément technique)

Lot 8 : prestation de restauration

Lot 9 : acquisition de matériel médicaux techniques (agrément technique)

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

- N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires un (1) original obligatoire et une (01) copie devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Baraboulé » au plus tard **le 28/02/2025 à 09 heure 00 mn** au siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), sise à la cité AN II (la salle juste en face de la grande porte de l'entrée) à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 64 69 79 52

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Président de la CAM

Adama BOINA
Secrétaire Administratif

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de Arbinda

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/SHL/PSUM/C-RBN**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune de Arbinda exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : Budget de la commune et divers fonds et financements, exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures divers

Lot 2 : loyer et charge locative,

Lot 3 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques, (agrément technique)

Lot 4 : réalisation et entretien de bâtiments,

Lot 5 : réalisation et entretien d'ouvrages hydrauliques.

Lot 6 : prestation de nettoyage

Lot 7 : prestation de gardiennage

Lot 8 : acquisition de matériels de transport

Lot 9 : réparation de matériel de transport (agrément technique)

Lot 10 : prestation de restauration

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

- N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires (un (1) original obligatoire et une (01) copie) devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la commune de ARBINDA» au plus tard **le 28/02/2025 à** l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) sis à la cité AN2 de Ouagadougou à 09 heure 00 mn à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 76 75 53 21/72 00 36 42

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Président de la CAM

BELEM Soumaïla
Secrétaire Administratif

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du District Sanitaire de Djibo

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-01/ MS/R-SHL/DRS/DS-BJBO**

Dans le cadre de l'exécution de son plan annuel de passation des marchés publics, exercice 2025, le District Sanitaire de Djibo voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : Budget de l'Etat exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures divers

Lot 2 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques, (agrément technique)

Lot 3 : réalisation et entretien de bâtiments,

Lot 4 : réparation de matériel de transport (agrément technique),

Lot 5 : prestation de nettoyage,

Lot 6 : acquisition de matériel médicaux techniques (agrément technique),

Lot 7 : prestation de gardiennage

Lot 8 : vidange de fausse septique

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

- N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires (un (1) original obligatoire et une (01) copie devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du District sanitaire de Djibo » au plus tard **le 28/02/2025 à 09 heure 09 mn** au siège du District Sanitaire du Djibo à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, Le Responsable Administratif et Financier ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Le Responsable Administratif et Financier, Téléphone : 66 01 55 74 /70 74 96 18

7. Réserves

Le District Sanitaire de Djibo se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Responsable Administratif et Financier

Pascal ZONGO

Administrateur des services de santé

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du haut-commissariat de Djibo

HAUT-COMMISSARIAT DE DJIBO

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-002/M TM/SG/RSHL/PSUM/HC-DJB**

Dans le cadre de l'exécution du budget du haut-commissariat de Djibo exercice 2025, le Gestionnaire de crédit voudrait constituer un panier de prestataires. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'État exercice 2025

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Matières, matériels, outillage et fourniture divers

Lot 2 : acquisition et entretien de matériel et consommable informatique, (AGREMENT TECHNIQUE)

Lot 3 : entretien de matériel et mobilier de bureau

Lot 4 : prestation de nettoyage

Lot 5 : entretien de matériels de transport (AGREMENT TECHNIQUE)

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation de l'entreprise et description du domaine d'activité ;
- Un agrément technique si le domaine le prévoit ;
- Un extrait du RCCM ;
- Une attestation de non faillite ;

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouvertures des offres :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en trois exemplaires un (1) original obligatoire et deux (02) copies) devront être déposées sous plis fermé au service administratif et financier du haut-commissariat de DJIBO avec la mention « manifestation d'intérêt relative au recrutement de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du haut-commissariat de DJIBO » au plus tard le **28/02/2025 à 9 heures 00** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), sise à la cité AN II (la salle juste en face de la grande porte de l'entrée) . En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du chef du service administratif et financier du haut-commissariat de Djibo, Téléphone : 76 04 07 30 / 70 68 79 92

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Service Administratif et Financier

TOUMA Boureima
Secrétaire administratif

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la maison d'arrêt et de correction de djibo

MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION DE DJIBO

MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-002/MJDHRI/DGAP/DRAP-CAO/MAC- DJIBO

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Maison d'Arrêt et de Correction de Djibo, exercice 2025, le Gestionnaire de crédit voudrait constituer un panier de prestataires. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'État exercice 2025

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Matières, matériels, outillage et fourniture divers

Lot 2 : acquisition et entretien de matériel et consommable informatique, (AGREMENT TECHNIQUE)

Lot 3 : entretien de matériel et mobilier de bureau

Lot 4 : prestation de nettoyage

Lot 5 : entretien de matériels de transport (AGREMENT TECHNIQUE)

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation de l'entreprise et description du domaine d'activité ;
- Un agrément technique si le domaine le prévoit ;
- Un extrait du RCCM ;
- Une attestation de non faillite ;

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouvertures des offres :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en trois exemplaires un (1) original obligatoire et deux (02) copies) devront être déposées sous plis fermé au service de l'intendance de la Maison d'arrêt et de correction de Djibo avec la mention « manifestation d'intérêt relative au recrutement de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Maison d'Arrêt et de Correction de Djibo » au plus tard le **28/02/2025 à 9 heures 00** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister (préciser le lieu de réception et d'ouverture des plis). En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'intendant de la MAC-DJIBO, Téléphone : 75 04 01 64

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Service Administratif et Financier

Clément KABORE

Contrôleur de Sécurité Pénitentiaire

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la DPEPPNF du Soum

DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE PRIMAIRE ET NON FORMELLE DU SAHEL

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/MEBAPLN/R-SHL/DREPPNF-SHL/DPEPPNF-SUM**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Soum voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par le Budget de l'Etat, exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Matières, matériels, outillage et fournitures divers

Lot 2 : Acquisition et maintenance de matériels et consommables informatiques, (agrément technique).

Lot 3 : Loyer et charges locatives

Lot 4 : Prestation de nettoyage

Lot 5 : Réparation de matériel de transport (agrément technique)

Lot 6 : Entretien et maintenance de matériel et mobilier du bureau

Lot 7 : Prestation de restauration

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.
- N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires un (1) original obligatoire et une (01) copie devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la DPEPPNF Du Soum » au plus tard le **28/02/2025 à 09 heure 00 mn** à la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non formelle du Soum à Djibo et au siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), sise à la cité AN II (la salle juste en face de la grande porte de l'entrée) . En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du gestionnaire de la structure, Téléphone : 70 08 89 63/74 31 69 25

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Gestionnaire

Charlemagne BEGHA
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Soum

DIRECTION PROVINCIALE DES SPORTS ET DES LOISIRS DU SOUM

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/MSJE/SG/DRSHL/DPSL-SUM**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Soum, exercice 2025, le Gestionnaire de crédit voudrait constituer un panier de prestataires. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'État exercice 2025

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Matières, matériels, outillage et fourniture divers

Lot 2 : acquisition et entretien de matériel et consommable informatique, (AGREMENT TECHNIQUE)

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation de l'entreprise et description du domaine d'activité ;
- Un agrément technique si le domaine le prévoit ;
- Un extrait du RCCM ;
- Une attestation de non faillite ;

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouvertures des offres :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en trois exemplaires un (1) original obligatoire et deux (02) copies) devront être déposées sous plis fermé à la maison de l'AMBF à Ouagadougou avec la mention « manifestation d'intérêt relative au recrutement de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs/Djibo » au plus tard le **28/02/2025 à 9 heures 00** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Directeur Provincial tél : 74 81 74 05 / 71 81 86 04.

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Directeur Provincial

Ambroise OUANGRE
Professeur Certifié d'EPS



Burkina Faso

Ouagadougou, le

13 FEB 2025

Le Premier Ministre

2025 - 028

N° /PM/CAB

A

Toute Autorité Contractante

OUAGADOUGOU

Objet : promotion des savons produits localement

Par décret n°2024-0507/PRES-TRANS du 10 mai 2024, Son Excellence Monsieur le Président du Faso procédait à la promulgation de la loi n°005-2024/ALT du 20 avril 2024 portant réglementation générale de la commande publique au Burkina Faso. Cette loi consacre l'introduction des achats publics durables dans notre système national pour un développement endogène réel basé non seulement sur la valorisation du contenu local mais aussi sur le mécanisme de rénovations des marchés publics au profit des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Dans sa politique de soutien aux producteurs locaux en vue de développer l'économie nationale, le gouvernement entreprend des actions visant à faciliter la production et l'écoulement des produits fabriqués localement.

Dans cette optique, des structures associatives notamment féminines produisent et valorisent au quotidien, le savon, sous divers conditionnements, au profit des populations des villes et des campagnes.

Ainsi, pour un développement endogène réel, les autorités contractantes dans le cadre de leur approvisionnement, sont tenues d'acheter en priorité les savons boule, poudre ou liquide produits localement.

Par ailleurs, pour les acquisitions homogènes de savons, les autorités contractantes doivent recourir à l'arrêté portant détermination des prestations spécifiques et procédures applicables, qui offre une base réglementaire pour recourir à la procédure d'entente directe avec les acteurs œuvrant dans ce domaine, sans avis ni autorisation préalable.

J'attache du prix au respect des dispositions de la présente.

Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

Officier de l'Ordre de l'Épée





La célérité dans la transparence